

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 11 décembre 1925

Sommaire :

Le rôle de l'amitié dans l'Union des Eglises
Journées sociales patronales
Vivre ou sombrer
L'Etoile du Congo
Une collection d'auteurs français

Abbé F. Portal
Maurice Defourny
H. de Vries de Heekelingen
Jules Leclercq
Chanoine Paul Halflants

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'apologétique de l'Immaculée,
Mgr J. Schyrgens. — France. — Autriche. — Japon.

La Semaine

♦ Et la France roule, toujours vers l'abîme financier.
La planche à billets fonctionne, on imprime des francs jour et nuit... De nouveaux impôts menacent les forces vives de la Nation.

La démocratie politique se révèle totalement impuissante, en France comme ailleurs, à faire de bonnes finances. Un rétablissement monétaire postule la confiance, la conviction que les sacrifices faits pour sauver le pays seront utiles et efficaces.

Or, la démocratie politique, arrivée au stade de corruption et de faiblesse du parlementarisme français, exclut cette confiance là.

L'Italie est moins riche que la France — et combien! — mais Mussolini inspire confiance...

En France, les capitaux fuient à l'étranger par milliards et par milliards. A l'appel de Mussolini les contributions volontaires affluent...

Les contribuables français évitent de jeter inutilement leur argent dans un gouffre sans fond. Les

Italiens, riches et pauvres, envoient au Duce l'expression "sonnante" de leur confiance et de leur patriotisme...

Et l'on trouve toujours des admirateurs quand même de la démocratie politique gaspilleuse et imprévoyante.

♦ La Hollande est toujours sans gouvernement. Une première tentative d'alliance gouvernementale entre catholiques et socialistes a échoué, le parti catholique estimant qu'il n'est pas encore acculé à cette solution-là.

Nous souhaitons que nos frères du Nord n'en soient pas réduits, par la faute des chrétiens historiques (comme nous le fûmes, nous, par la faute des libéraux) à subir, comme le moindre mal, une entente que les catholiques belges eussent aimé éviter, comme leurs corégionnaires hollandais cherchent encore à l'éviter.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220.50; Compte chèque postal : 489.16)

GRANDE MAISON de BLANC

Marché-aux-Poulets

Bruxelles

Lundi 7 décembre

et jours suivants

SOLDÉS

Occasions exceptionnelles

| <p>ROBE D'INTÉRIEUR veloutine fantaisie</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Manches courtes</th> <th colspan="2">Manches longues</th> </tr> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>27</td> <td>16</td> <td>29</td> <td>18</td> </tr> </tbody> </table> | Manches courtes | | Manches longues | | Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | 27 | 16 | 29 | 18 | <p>DRAP CRETONNE blanche, ourlets jours.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">1^m75 × 2^m75</th> <th colspan="2">1^m95 × 2^m75</th> </tr> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>29</td> <td>21</td> <td>32</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table> | 1 ^m 75 × 2 ^m 75 | | 1 ^m 95 × 2 ^m 75 | | Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | 29 | 21 | 32 | 23 | <p>FILET NOUÉ pour ouvrages et rideau, mailles 0^m012. Largeur 2^m50</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14⁵⁰</td> <td>9⁵⁰</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le mètre</p> | Valeur | Soldé | 14 ⁵⁰ | 9 ⁵⁰ |
|--|---------------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------------|---|---|--------|---------------------------------|---------------------------------|--|--------------------|-----------------|---|---------------------------------------|--------|---------------------------------------|--------|--------|-------|--------|-------|-------|----|----|----|--|--------|-------|------------------|-----------------|
| Manches courtes | | Manches longues | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 27 | 16 | 29 | 18 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 ^m 75 × 2 ^m 75 | | 1 ^m 95 × 2 ^m 75 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 29 | 21 | 32 | 23 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 14 ⁵⁰ | 9 ⁵⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>CHEMISES pour DAMES, shirting garnie jours.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9⁵⁰</td> <td>5⁸⁵</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 9 ⁵⁰ | 5 ⁸⁵ | <p>ESSUIE de CUISINE toile fine, grande taille.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4⁷⁵ 3⁷⁵</td> <td>2⁹⁵ 2²⁵</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 4 ⁷⁵ 3 ⁷⁵ | 2 ⁹⁵ 2 ²⁵ | <p>COTON mercerisé p^r broder le filet</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Blanc</th> <th>Ecrû</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4.50</td> <td>3.25</td> <td>2.95</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les 50 gr. 95 59 55 Le Kilogr.</p> | Valeur | Blanc | Ecrû | 4.50 | 3.25 | 2.95 | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 ⁵⁰ | 5 ⁸⁵ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 ⁷⁵ 3 ⁷⁵ | 2 ⁹⁵ 2 ²⁵ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Blanc | Ecrû | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4.50 | 3.25 | 2.95 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>CEINTURE coutil extra blanc, rose on crème, 2 jarretelles. Du 26 au 80.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>15⁵⁰</td> <td>8⁵⁰</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 15 ⁵⁰ | 8 ⁵⁰ | <p>SERVIETTES de table damassé blanc extra.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4.90</td> <td>2.95</td> </tr> </tbody> </table> <p>NAPPAGE. L^r 1^m30 14 50 9.50</p> | Valeur | Soldé | 4.90 | 2.95 | <p>SHIRTING blanc p^r linges et layettes</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">les 5^m</th> <th colspan="2">les 10^m</th> </tr> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>17</td> <td>11.50</td> <td>33</td> <td>22.90</td> </tr> </tbody> </table> | les 5 ^m | | les 10 ^m | | Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | 17 | 11.50 | 33 | 22.90 | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 15 ⁵⁰ | 8 ⁵⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4.90 | 2.95 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| les 5 ^m | | les 10 ^m | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 17 | 11.50 | 33 | 22.90 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>BOLEROS pour DAMES, jersey pure laine, toutes tailles.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 25 | 12 | <p>Rabais de 40 à 60 % sur tous les coupons et articles déclassés</p> | <p>CRETONNE appret fil pour draps. Larg. 1^m75 1^m95</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9⁵⁰</td> <td>7⁴⁰</td> <td>10⁵⁰</td> <td>8⁴⁰</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | 9 ⁵⁰ | 7 ⁴⁰ | 10 ⁵⁰ | 8 ⁴⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 25 | 12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 ⁵⁰ | 7 ⁴⁰ | 10 ⁵⁰ | 8 ⁴⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>PANTOUFLES poil de chameau semelles feutre et cuir. Du 35 au 42.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11⁵⁰</td> <td>7⁸⁰</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 11 ⁵⁰ | 7 ⁸⁰ | <p>ETAMINE carreaux ajourés pour stores. Largeur 1^m40.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8⁹⁰</td> <td>5²⁵</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le mètre</p> | Valeur | Soldé | 8 ⁹⁰ | 5 ²⁵ | <p>COUVRE-PIEDS fantaisie, intérieur mousse de laine, 1^m30 × 1^m10.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>90</td> <td>59</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 90 | 59 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 ⁵⁰ | 7 ⁸⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 ⁹⁰ | 5 ²⁵ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 90 | 59 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>SAVON TOILETTE, très parfumé, marque « G M B ».</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7⁵⁰</td> <td>4⁹⁵</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les 6 pains</p> | Valeur | Soldé | 7 ⁵⁰ | 4 ⁹⁵ | <p>LOT de COUSSINS cretonne fantaisie, dessins variés.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>Soldé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5⁹⁰</td> <td>2⁹⁰</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur | Soldé | 5 ⁹⁰ | 2 ⁹⁰ | <p>CHAUSSETTES laine extra, haute tige, noir ou havane.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>6 ans</th> <th>8 ans</th> <th>10 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur</td> <td>8.50</td> <td>10</td> <td>13.50</td> </tr> <tr> <td>Soldé</td> <td>5.75</td> <td>6.25</td> <td>7.50</td> </tr> </tbody> </table> | | 6 ans | 8 ans | 10 ans | Valeur | 8.50 | 10 | 13.50 | Soldé | 5.75 | 6.25 | 7.50 | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 ⁵⁰ | 4 ⁹⁵ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | Soldé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 ⁹⁰ | 2 ⁹⁰ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 6 ans | 8 ans | 10 ans | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur | 8.50 | 10 | 13.50 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Soldé | 5.75 | 6.25 | 7.50 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOUS NE METTONS EN VENTE
QUE DES ARTICLES de 1^{er} CHOIX
ET DE QUALITÉ GARANTIE

ENVOI FRANCO BELGIQUE ET
G. D. de LUXEMBOURG de TOUTE
COMMANDE à PARTIR de 50 Fr.

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **ORÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) **5.00** %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) **5.00** %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) **5.25** %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois **5.20** %
2° Après le quatrième mois **5.15** %
3° Après le troisième mois **5.10** %
4° Après le deuxième mois **5.05** %
5° Après un mois **5.00** %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : **500 francs** minimum et multiples de 500 fr

L'Italie La Côte d'Azur L'Algérie L'Égypte Croisières en Méditerranée

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Billet valable pendant deux ans

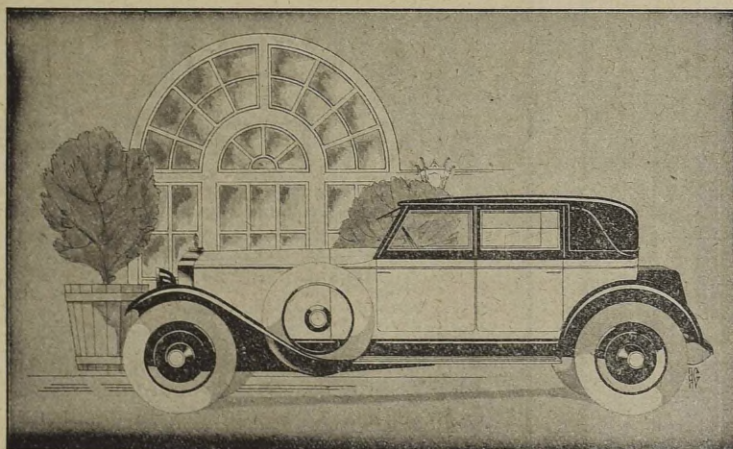
Billets de chemin de fer pour tous pays
Billets de navigation aux tarifs officiels
Places réservées - Places de luxe

*Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :*

VOYAGES A FORFAIT

Renseignements et programmes types fournis gratuitement sur demande

LE GLOBE avenue Louise, 3
BRUXELLES



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTION

J^N & J^H TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.98

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

CHOCOLAT

**D
U
C**

CHOCOLAT



DU C ANVERS

La

**Grande
Marque
Belge**



Tailleur - Couturier

- Fourreur -

CHEMISES

CRAVATES

COLS

DUPAIX

TÉLÉPHONE 23116

CHAPEAUX

CANNES

PARAPLUIES

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

DE BACKER-VAN CAMP

73, Rue Royale, 73, BRUXELLES

(En face de la Colonne du Congrès) — Téléph. 275.63



OBJETS D'ART — PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

de
LALIQUE



**CRÉDIT
ANVERSOIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Fr. 60,000,000

Réserves : Fr. 14,000,000

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

SIÈGES :

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, Boulevard Royal

BANQUE - CHANGE - BOURSE

Le rôle de l'amitié dans l'Union des Eglises

Nous sommes venus Lord Halifax et moi pour donner un témoignage de sympathie à l'œuvre que les Bénédictins belges entreprennent avec une si grande foi et un si beau courage. Vieux ouvriers de l'Union des Eglises et devant sans trop tarder passer à d'autres le flambeau, il nous a semblé que nous devions une telle démarche à ces nouveaux ouvriers qui se présentent animés de l'esprit de paix et de charité que doivent avoir tous les apôtres de l'Union. Nous n'en avons pas été surpris ni Lord Halifax ni moi, qui voyons le rayonnement de cette divine charité émaner, en des heures inoubliables pour nous, de la personne de votre illustre cardinal. Il n'est pas possible qu'on n'en ressente pas les effets dans le monde religieux qui l'entoure. Et dès lors il est tout naturel que la famille belge de saint Benoît soit la première à réaliser les intentions du Souverain Pontife Pie XI. Sa parole y tombait en une terre bien préparée. Elle devait et elle doit y faire surgir des apôtres de l'Union des Eglises. Si Lord Halifax et moi pouvons y contribuer si peu que ce soit, nous en serons très heureux et très honorés, car nous avons la persuasion de correspondre au désir de S. Em. le cardinal Mercier et de tous vos évêques, au désir du Souverain Pontife et à la volonté suprême de N. S. Jésus-Christ, ce qui est tout pour de vrais chrétiens.

Notre présence ici et les quelques paroles bien simples que nous vous adressons n'ont pas d'autre sens.

* * *

S. E. le cardinal Mercier dans son discours de clôture de la *Semaine de Bruxelles pour l'Union des Eglises* commence par ces mots : « Un souffle d'apostolat traverse l'Eglise. » Et il montre ce renouveau d'activité apostolique se manifestant avec une nouvelle ardeur dans l'Eglise catholique, pour ramener à l'Unité le monde chrétien. L'Union des Eglises ne peut, en effet, être obtenue que par de vrais apôtres, c'est-à-dire par des hommes de foi, employant surtout des moyens surnaturels : la prière, source de grâces, la charité qui donne la compréhension des âmes même de celles dont nous sommes séparés, l'humilité qui nous fait avouer nos défauts et nos fautes. Nous sommes tous coupables à l'égard de l'Eglise. C'est un fait certain que nous devrions reconnaître. Voilà, il me semble, les éléments essentiels de toute action en faveur de l'union.

La politique et les politiciens n'ont rien à voir dans cette affaire. La science y est impuissante et s'en mêler en *dilletante* serait une sorte de sacrilège. Il faut donc que les ouvriers de l'Union soient de vrais apôtres, disposés à travailler et aussi à souffrir, comme le disait dernièrement Mgr Zepticki. Ils ne manqueront pas, j'en suis sûr. Ils viendront pour cette cause comme il en est toujours venu pour répondre aux besoins de l'Eglise. A ceux d'aujourd'hui comme à ceux de demain me sera-t-il permis de dire qu'il existe un moyen de centupler leurs forces, un moyen très profondément humain mais qui n'exclut pas le divin, que

la grâce ennoblit comme tout ce qu'elle touche dans notre nature. Je veux parler de l'amitié.

Un ami, un ami véritable est un don de Dieu, même si on ne voit que la douceur d'être unis dans la joie comme dans la peine. Mais si nous rencontrons une âme qui corresponde à nos aspirations les plus élevées, qui considère comme l'idéal de sa vie de travailler pour l'Eglise, c'est-à-dire pour Jésus-Christ, notre Maître, l'union se fait en ce que nous avons de plus profond. Et s'il se trouve que ces deux chrétiens sont séparés, qu'ils appartiennent à des Eglises différentes, à des milieux différents, mais s'ils veulent de toute leur énergie faire tomber les barrières et, pour cela, s'ils s'entendent dans l'action, quelle puissance n'auront-ils pas? Je voudrais vous convaincre de cette vérité, non point d'une manière spéculative, mais par deux exemples qui en seront comme l'illustration.

J'ai entendu tout à l'heure avec plaisir et grand profit parler de Soloviev. Je ne l'ai pas connu personnellement, mais j'ai beaucoup connu trois de ses amis : Anatole Leroy Beaulieu, l'auteur de *L'Empire des tsars*; Henri Lorin, le directeur des *Semaines sociales* et Eug. Tavernier, l'ancien secrétaire de L. Veuillot, le seul survivant des trois (1). Vous savez que l'Union des Eglises était la pensée dominante de Soloviev. C'est elle qui le conduisit auprès de Strossmayer, le grand évêque de Diakovo et l'apôtre de l'Union parmi les Slaves. C'est aussi de l'union qu'il s'entretenait principalement avec ses amis parisiens. Son livre : *La Russie et l'Eglise universelle* fut composé en partie dans la maison de campagne d'Anatole Leroy Beaulieu, près Paris, en partie dans celle d'Henri Lorin, à Maule. J'ai entendu raconter par Lorin, comment Soloviev, après avoir travaillé une grande partie de la nuit, venait lui lire ce qu'il avait composé. Lorin approuvait d'ordinaire, mais souvent aussi, il disait avec sa brusquerie habituelle : « Mon cher, je n'y comprends rien. » Soloviev déchirait sur l'heure son manuscrit et recommençait. Il aboutit à cet ouvrage que tous ceux qui s'intéressent à l'Union doivent connaître : *La Russie et l'Eglise universelle*, écrit directement dans un français très pur. L'amour de la Russie, de la Sainte Russie, s'y manifeste avec éclat et les prérogatives de la Papauté y sont exposées avec une merveilleuse intelligence de la Constitution de l'Eglise. On peut bien dire que c'est là un beau fruit de l'amitié.

J'en ai un peu plus long à dire au sujet d'un second exemple que je crois encore plus démonstratif. Mon Dieu, tout simplement, il s'agit de Lord Halifax et de l'abbé Portal. Si vous le voulez bien, je vais vous les présenter tous les deux. Commençons par celui sur lequel il y a le moins à dire. L'abbé Portal naquit, il y a quelque septante ans, dans un petit village des Cévennes, sur

(1) EUGENE TAVERNIER, très longtemps rédacteur de *l'Univers*, a parlé, le premier, je crois, de Soloviev, dans la presse française, journaux et revues. En 1916, il fit paraître une traduction des *Trois Entretiens sur la guerre, la morale et la religion*, de SOLOVIEV, avec une longue introduction, biographie fort attrayante de l'auteur. On y sent la profonde amitié qui les unissait tous deux.

les bords de l'Hérault. Ce petit village s'appelle La Roque. Il est dominé par un énorme rocher en forme de tour qui lui a donné son nom et d'où lui est venue sa belle devise : *Adversis duro*. Par un ardent soleil comme par la tempête, qu'il pleuve ou qu'il vente le grand rocher dure toujours. On dit que les habitants participent de sa nature, en vertu de l'influence du milieu sans doute. Il fit ses études comme tout le monde, et à dix-neuf ans, entra chez les Lazaristes. Devenu prêtre, il fut nommé professeur dans un grand séminaire et, par suite d'accidents de santé, il dut à différentes reprises aller dans les pays chauds. L'hiver 1889-90, il se trouvait à Madère. C'est le point de jonction.

Lord Halifax naquit le 7 juin 1839. Il appartient à une famille aristocratique. Son père a été plusieurs fois ministre et sa mère était une fille de Lord Grey, Premier ministre de la Couronne, sous Guillaume IV. Tout jeune, il fut l'ami du prince de Galles, le futur Edouard VII. Quand l'âge vint, son père aurait voulu le voir entrer dans la politique et devenir membre des Communes dans le parti libéral. Le fils refusa et il résolut dès lors de se consacrer aux choses religieuses. Il devint un des partisans les plus actifs de ce magnifique mouvement d'Oxford qui a transformé l'Église d'Angleterre. En même temps, il se vouait aux œuvres de charité. A propos d'un discours que Lord Halifax prononça, à Bristol en 1895, l'évêque catholique de Clifton disait : « La plupart d'entre vous se rappellent le très remarquable discours prononcé, il y a quelques semaines, au meeting de l'*English Church Union* à Bristol par son président Lord Halifax. Vous vous rappelez aussi les commentaires que fit naïtre ce discours dans les partis les plus divers et les plus opposés. Comme ce discours avait pour objet principal la réunion de l'Angleterre avec la sainte Église romaine, je sens qu'il ne serait pas respectueux pour le noble et brillant orateur de le passer sous silence. Lord Halifax, par sa valeur personnelle et par sa situation, n'est pas un homme ordinaire. Il n'est pas davantage un dilettante s'amusant lui-même à imaginer d'ingénieuses spéculations ou désirant arrêter l'attention par d'excentriques théories. Depuis sa jeunesse, il s'est fait remarquer par son ardente piété et par son actif dévouement au service des pauvres. Probablement, il n'est pas de membre de la Société de Saint-Vincent de Paul qui ait dépensé une plus grande somme de travail personnel, en servant les malades et les mourants dans les taudis les plus nauséabonds de la misère et de la maladie, que ce noble représentant de l'aristocratie anglaise. Lord Halifax a conquis le respect de tous ceux qui l'ont approché, depuis les princes du sang jusqu'aux membres des dernières couches sociales. Il est de plus le président de l'E. C. U., une association de l'Église d'Angleterre qui comprend des milliers de représentants parmi le clergé anglican et les laïques, dont les membres professent les opinions de la Haute Église et s'efforcent, en nombre toujours croissant, de développer et de maintenir la doctrine sacramentelle et sacerdotale qui les distingue de ceux qui se glorifient encore du nom de protestants ».

Nous connaissons par la vie de Pusey (1) un de ces actes de charité. En 1866, le choléra sévit avec violence dans un quartier populaire de l'est de Londres. Le curé de la paroisse anglicane surchargé de travail, les vicaires étant tombés malades, vit un jour arriver le docteur Pusey qui, modestement, vint lui offrir ses services. Le célèbre docteur s'installa dans le quartier, et remplit en fait les fonctions de vicaire près des malades. Bientôt le jeune Charles Wood, notre Lord Halifax, vint se joindre à lui et pendant trois mois il s'occupa des cholériques.

J'ajouterai seulement un autre trait. En 1870, le 4 septembre, alors jeune marié, Charles Wood était à Sedan dans une ambulance qui secourait nos malheureuses troupes.

Lord Halifax alla passer à Madère l'hiver 1889-90 avec sa famille, à cause de la santé d'un de ses fils. La Providence nous mit en rapports et nous eûmes de longs entretiens. Un de mes confrères me dit à ce propos : « Vous perdez votre temps. » Je fus d'un autre avis. Et bientôt nous eûmes la conviction qu'il y avait quelque chose à entreprendre pour faire connaître en France, l'Église d'Angleterre et peut-être pour travailler à l'Union. Notre action extérieure commença en 93 par une brochure que je fis paraître sur les *Ordinations anglicanes*. Elle n'aurait probablement pas attiré l'attention si Lord Halifax n'avait pas eu soin d'en faire parler dans les périodiques anglicans et si, de mon côté, je n'avais pas excité la controverse. Les uns se prononcèrent en France pour la validité, d'autres pour le doute, d'autres pour la nullité : Duchesne pour la validité, d'abord, (*Bulletin critique*, juillet 1894), mais je crois que plus tard il en vint au doute. Mgr Gasparri, aujourd'hui cardinal et secrétaire d'Etat, conclut au doute (*Revue Anglo-Romaine*, I, p. 481, etc.).

La communauté d'efforts apparaît bien dans ces commencements de notre action. Elle devient de plus en plus intime et profonde à mesure qu'elle se développe. Il me suffira de vous en faire un court récit pour que vous en soyez convaincus.

Devenu président de l'E. C. U. à vingt-huit ans, Lord Halifax donna une forte impulsion à cette société dont il garda la présidence pendant cinquante ans. Mais ce qui caractérise son rôle c'est sa volonté de travailler à l'union avec Rome. Je pourrais vous citer nombre de ses discours qui rappellent ce devoir à ses compatriotes. Il était donc tout prêt à essayer de la réaliser si l'occasion se présentait.

Nous avions pris la question des Ordres parce qu'elle nous apparaissait comme un terrain très propre à devenir un lieu de rencontre. A notre point de vue, la controverse était secondaire; ce que nous voulions, c'était mettre en contact nos autorités respectives. Tout d'abord, les circonstances favorisèrent notre dessein. Sur l'intervention d'Henri Lorin et de G. Goyau qui avaient été mis au courant du but que nous poursuivions, je fus appelé à Rome au commencement de septembre 1894. Au cardinal Rampolla d'abord et le lendemain à Léon XIII, je dis l'origine de notre action et je fis le récit d'un voyage que je venais de faire en Angleterre. J'y avais vu les archevêques d'York et de Cantorbéry, les évêques de Salisbury et de Peterborough, quelques personnages de la Haute Église et presque toutes les Communautés anglicanes. Je racontai ce que j'avais vu et entendu sans cacher que toute l'Église d'Angleterre n'était pas au même point. Léon XIII daigna m'écouter avec une grande attention. Puis il me dit : Je n'aurais pas cru que les choses fussent aussi avancées. Mais quels sont les obstacles à l'union? Il en est deux principaux répondis-je : le premier viendra de ceux qui ne veulent pas d'union, mais seulement des conversions individuelles. Le second sera dans les prérogatives de la Papauté. J'ajoutai que sur ce dernier point, je croyais qu'il existait bien des préjugés parmi les anglicans et que des explications pourraient rendre un accord possible.

Et maintenant, que faire? dit Léon XIII. J'osai proposer au Souverain Pontife d'écrire aux archevêques d'York et de Cantorbéry une lettre par laquelle il leur demanderait de travailler à l'Union par des conférences mixtes sur la question des Ordres. Après un instant de réflexion, Léon XIII me dit : Eh bien, oui, j'écrirai cette lettre. Il fut alors question de différents endroits où se réuniraient les représentants des deux Églises et le nom de Bruxelles fut prononcé par le Pape lui-même. Vous voyez que nous n'étions pas loin de Malines. Nous touchions au but, semblait-il. En réalité, nous en étions plus loin que je ne pensais. Trois jours après, le cardinal Rampolla me dit que, réflexion faite, le Saint-Père se décidait, avant d'écrire directement aux

(1) *I Life of E. B. Pusey by H. P. Liddon*, III, p. 141.

archevêques, de procéder par une démarche indirecte. Elle consista dans une lettre qui m'était adressée par l'éminent secrétaire d'Etat. Il y exprimait au nom du Pape le désir d'union et marquait comme moyen immédiat des conférences mixtes. Il demeurait entendu que si l'archevêque de Cantorbéry faisait une démarche analogue, alors Léon XIII écrirait directement. C'était une *combinazione* qui apparaissait plus prudente, plus habile, mais qui à mon sens, l'était beaucoup moins qu'une démarche directe. Je le dis très nettement, mais inutilement.

Dans une nouvelle et dernière audience, le Saint-Père me félicita, en des termes qui me restent précieux, de la manière dont nous avions commencé notre action et m'encouragea fortement à continuer.

Le lendemain, je repartais pour l'Angleterre et ce qu'il était facile de prévoir arriva. L'archevêque d'York se montra favorable, mais l'archevêque de Cantorbéry dans un entretien qui nous fut extrêmement pénible à Lord Halifax et à moi, prétendit d'abord qu'il n'avait pas à répondre à une lettre qui ne lui était pas adressée, puis il tergiversa, hésita, louvoya. Ce fut une grande faute. Pendant ce temps, les adversaires de l'Union, les opposants à notre action dont ils avaient appris la force menèrent en Angleterre et à Rome une campagne pour écarter les conférences mixtes. Ils demandèrent et ils obtinrent que la question des Ordres fût uniquement étudiée et tranchée par une commission composée exclusivement de catholiques. C'était la ruine de notre plan. La commission cardinalice qui reçut les travaux de la commission des théologiens se déclara pour la nullité et Léon XIII la proclama le 13 septembre 1896. Notre campagne était finie. Nous avions lutté jusqu'au bout, même lorsque nous nous trouvions en des positions désavantageuses. De notre œuvre de paix on avait fait une œuvre de guerre, il n'y avait plus qu'à rentrer sous la tente et à attendre des temps meilleurs. Nous les avons attendus près de trente ans, confiants en notre cause malgré l'échec, et prêts à recommencer à la première occasion.

En 1920, l'assemblée de Lambeth qui comptait 250 évêques anglicans adressa à l'Univers chrétien une sorte d'Encyclopédie en faveur de l'Union. Cette lettre portait que l'Eglise d'Angleterre se prêterait à des conférences avec les autres Eglises et même que ses autorités admettraient de recevoir un supplément d'ordination si c'était jugé nécessaire. Ces déclarations ne passèrent pas inaperçues ni pour Lord Halifax ni pour moi et il nous sembla que l'occasion favorable apparaissait au moment où nous y pensions le moins. Mais comment en profiter? A qui nous adresser? Du fait de la guerre une figure dominait par sa grandeur morale le monde catholique. Le cardinal Mercier faisait particulièrement l'admiration des Anglais à quelque confession qu'ils appartenissent. Nous eûmes l'audace de nous adresser à lui et le 19 octobre 1921, Lord Halifax et moi, nous nous présentions à l'archevêché de Malines. Nous fûmes reçus avec une extrême bienveillance et une bonté exquise. Lord Halifax demanda au cardinal s'il voudrait bien consentir à le recevoir avec deux ou trois de ses amis pour examiner ensemble les différences qui séparent l'Eglise d'Angleterre de Rome, en vue de travailler à l'Union. Je ne vous cacherai pas que Son Eminence parut étonnée de la proposition qui lui était faite par ces deux visiteurs venant à l'improviste et sans s'être fait annoncer. Mais, dit-elle à Lord Halifax, pour-quoi ne pas vous adresser aux autorités catholiques anglaises? Parce que, répondit Lord Halifax, l'état des esprits s'y oppose, et il justifia son assertion par des faits et des expériences personnelles. Le cardinal se décida enfin à accepter. Il nous en donna le motif dans sa lettre sur les Conversations de Malines : « Pour rien au monde, je ne voudrais autoriser un de nos frères séparés à dire qu'il a frappé de confiance à la porte d'un évêque catholique romain et que cet évêque catholique romain a refusé de

lui ouvrir ». De là, les Conversations de Malines entre anglicans et catholiques que vous connaissez tous. (Ici, laissez-moi ouvrir une parenthèse. Il y a sans doute des journalistes dans l'assistance, il y en a partout. Je les prie de bien remarquer que je ne dis rien de ce qui s'est dit dans les Conversations de Malines. Dans une de mes conférences à Bruxelles, je déclarai formellement que je n'en dirais pas un mot. Et cependant, le lendemain, dans les journaux parut l'information d'après laquelle j'aurais dit que nous étions d'accord, anglicans et catholiques sur les décrets du Concile de Trente.) Des conférences à Malines furent donc décidées. Nous avions échoué sur les conférences mixtes. Nous recommençons avec les conférences mixtes. Tant il est vrai qu'il ne faut jamais se décourager. La Providence nous permettait de les avoir sous le patronage de l'homme qui jouissait d'un prestige universel, d'une autorité incomparable. La confiance que le Souverain Pontife avait en lui, lui donnait la possibilité de résister aux opposants, toujours les mêmes, et de continuer l'œuvre de paix dans une atmosphère de charité.

Et maintenant, si vous voulez bien réfléchir sur les parties essentielles de ce récit, est-ce qu'il n'est pas certain que si nous n'avions pas été tous deux parfaitement unis, Lord Halifax et moi, ayant une confiance absolue l'un dans l'autre, que tout cela aurait été impossible? Evidemment. La conclusion est que si vous voulez vraiment faire œuvre utile, il ne suffit pas pour vous, catholiques, de vouloir l'union et d'y travailler; il faut trouver d'autres ouvriers et les trouver parmi nos frères séparés. Il en existe. Il y a partout des chrétiens qui ont soif d'union. Les trouver, se lier avec eux en toute confiance et loyauté, c'est le premier pas. C'est le meilleur moyen de s'instruire sur les difficultés et d'apprendre comment on peut les résoudre. Vous pourrez ainsi constituer dans les différentes Eglises, comme des « cellules » dont les membres auront les mêmes désirs que vous, et par eux et par vous, s'élargiront les points de rapprochement. Dans nos affaires, si nous avons pu obtenir quelques bons résultats, après Dieu, c'est à l'amitié qui nous unit, Lord Halifax et moi, que nous le devons.

* * *

Pour votre œuvre future, les amitiés sont toutes faites du côté de l'Angleterre, grâce à votre cardinal. Je vous demande de les développer et d'avoir confiance. Le mouvement d'Oxford a transformé l'Eglise anglicane. Elle est revenue et elle revient de plus en plus aux croyances et aux pratiques catholiques, et de là, ce besoin d'union qui la pousse à sortir de son nationalisme et de son isolement. Le cardinal Wiseman voyait déjà, en 1845, « non seulement un progrès vers les pratiques ou les doctrines catholiques des individus, mais aussi vers l'union en corps ». Il l'attribuait à l'action de l'Esprit de Dieu. Cinquante ans plus tard, le cardinal Vaughan qui n'avait point les mêmes idées sur la manière dont s'opérerait le retour, disait cependant : « Les anglicans ont un grand nombre de dogmes communs avec nous, et j'ai lieu de croire que certaines différences de doctrine qui subsistent entre eux et nous, sont plus apparentes que réelles; d'autres ne sont que le résultat de malentendus qu'une explication plus complète dissiperait. Au reste tant de progrès se sont réalisés dans ce sens depuis cinquante ans, que nous pouvons raisonnablement espérer voir ces différences aller diminuant d'année en année... Et il ajoutait : « Oui! c'est bien évident, la divine Providence, dans ses desseins secrets prépare quelque chose pour l'Angleterre ».

Ayez donc confiance. Il y a des défaitistes partout, et ils trouvent toujours des raisons de ne pas agir. Ne soyez pas défaitistes. J'entends encore Léon XIII me disant : « S'il m'était donné de voir seulement l'aurore du beau jour qui amènera le peuple anglais

à l'unité de la Foi, comme volontiers je chanterais mon *Nunc dimittis*. C'est un peuple si puissant et les Anglais sont si bons, si naturellement religieux. Bon courage! On est venu, ici même, dans cette salle où vous êtes, me dire à propos de l'Orient que l'union des Eglises était une utopie. Eh bien, non! ce ne peut pas être une utopie, parce que, au milieu de cette société bouleversée par les révolutions, l'idée religieuse seule reste debout ». C'est encore plus vrai aujourd'hui qu'en 1894. On sent encore plus vivement que les forces religieuses seules peuvent lutter contre toutes ces effroyables entreprises de destruction qui s'élèvent contre toute idée chrétienne et, par le fait même, contre toute notre civilisation.

De là, la nécessité de s'unir. Et vous seriez d'autant plus inexcusables de ne pas y travailler que vous trouverez les voies toutes préparées. Dans une de mes conférences de Bruxelles, j'ai cité la parole d'un anglican qui m'a dit et qui a écrit dans le *Church Times* : « Le cardinal Mercier a changé l'atmosphère religieuse de l'Angleterre ». Changer l'atmosphère, chasser les brouillards et permettre au soleil de donner la chaleur et la vie. Quel magnifique résultat! Et que peut souhaiter plus ardemment un apôtre de N. S. Jésus-Christ, le divin soleil de Justice.

Ayez donc confiance. Travaillez sous la conduite prudente et si éminemment chrétienne de votre chef vénéré qui a déjà tant fait pour rapprocher de Rome nos frères séparés de l'Eglise anglicane. Ayez confiance, jeunes gens, qui abordez la vie à une époque qui verra de grandes choses, dans le monde religieux surtout. En particulier, vous verrez sans doute l'union de l'Eglise d'Angleterre et de Rome, laissez-moi vous demander un souvenir ce jour-là pour les deux amis qui ont travaillé et quelque peu souffert pour que vous puissiez récolter.

Abbé F. PORTAL,
Prêtre de la Mission.

Journées sociales patronales

Il n'entre pas dans notre intention de faire ici un compte rendu détaillé et complet des deux journées sociales qui viennent de réunir à Bruxelles, au Palais des Académies, un nombre appréciable d'industriels chrétiens : les quatre séances ont été activement suivies par environ cent cinquante participants dont les trois quarts au moins appartenaient à l'élite dirigeante des grandes entreprises du pays. Notre dessein est plus modeste. Il vise à signaler, parmi la masse des idées qui ont été échangées et les œuvres qui ont été passées en revue, certaines choses qu'il est utile de relever par ce qu'elles fixent d'une manière spéciale l'état d'âme actuel du patronat chrétien.

* * *

Les temps du libéralisme économique sont définitivement révolus. La législation sociale du travail a gain de cause. Par tous, elle est considérée comme allant de soi et comme d'une indispensable nécessité, encore qu'elle puisse être mieux conçue et ne fasse pas une confiance suffisante à l'organisation professionnelle. Pas une voix ne s'est élevée pour demander le retour en arrière. Même la loi des huit heures est considérée comme une

réforme sur laquelle on ne reviendra pas et dont le principe est inattaquable. Loi, il est vrai, faite avec impatience, dans la précipitation, d'une souplesse insuffisante, qui se prête difficilement à toutes les contingences qu'elle doit régir, qui rend parfois pénible l'organisation rationnelle de la besogne, que l'on pourrait aménager plus judicieusement, mais dont personne ne veut ni l'abrogation ni la modification substantielle! Le vieil esprit du « laissez-faire » et du « laissez-passer » est si bien mort que les industriels eux-mêmes, en divers domaines, réclament de nouvelles interventions gouvernementales.

M. Lagache, filateur à Renaix, traitant des conditions du travail au point de vue de l'hygiène, de l'esthétique et du repos, ne se montre pas hostile à l'octroi de congés payés aux travailleurs. Il analyse avec sympathie la loi tchéco-slovaque qui impose annuellement six, sept ou huit jours de congé payés, d'après que l'ouvrier est au service de l'industrie depuis un an, depuis dix ans, depuis quinze ans. Si des congés on déduisait les absences non-motivées on aurait un moyen d'assurer, sans amende ni retenue sur les salaires, l'assiduité du personnel et la régularité des tâches quotidiennes. La réforme, moyennant cette dernière disposition, avantageuse au travailleur, s'harmoniserait avec l'intérêt des entrepreneurs, et c'est le propre d'une bonne réforme de favoriser également tous ceux dont elle modifie les habitudes.

Sur un autre terrain, M. Laurent, directeur de charbonnage, fait appel, lui aussi, à la loi : il y a urgence à décréter l'instruction professionnelle obligatoire jusque dix-huit ans. Toutes nos industries manquent de main-d'œuvre qualifiée. Pour les travaux de force et de manœuvre, le personnel surabonde. Pour les travaux délicats, compliqués, exigeant de la science et de l'habileté, la main-d'œuvre intelligente et capable fait défaut. La plainte est générale. Pas un entrepreneur qui ne la formule! L'enseignement professionnel doit être développé et l'apprentissage doit être restauré. De grandes entreprises ont pu pourvoir par elles-mêmes à ce double objet, notamment la fabrique nationale de Herstal, qui a institué à l'intérieur de l'usine un enseignement complet théorique et pratique, de la profession et qui y consacre des sommes s'élevant à 1 p. c. de la masse des salaires distribués. Les Charbonnages de Rothon-Farciennes ont fait la même chose. Ils ont créé une équipe d'apprentis auxquels on donne quatre mois de cours théoriques et huit mois de cours pratiques. L'équipe d'apprentis est initiée successivement à tous les travaux de la mine, travail de la surface et travail du fond, travail du boisement et travail d'extraction proprement dit, après quoi l'apprenti est d'emblée ouvrier qualifié. La formation professionnelle reçue au siège même de l'établissement auquel le travailleur est attaché, est la formation idéale. Le patron est en effet l'éducateur naturel de son personnel : il l'instruit, il le soutient, il le guide, il veille sur sa conduite, il le dresse aux méthodes particulières à son exploitation, il en fait l'homme de son chantier, de son usine, de son atelier, parfaitement au courant de tous les détails d'une fabrication souvent complexe. Par l'équipe d'apprentis se rétablissent entre le maître et l'aspirant-ouvrier les rapports intimes de tutelle et de protection qui, au Moyen Age unissaient l'artisan aux jeunes gens dont il assumait la formation technique. Cette méthode idéale n'est pas à la portée de toutes les entreprises. Seules les grandes exploitations peuvent se payer le luxe d'une école professionnelle et d'une équipe d'apprentis. Les autres, pour arriver aux mêmes fins, anront à se grouper et à se faire aider par les pouvoirs publics. L'école ainsi organisée à frais communs ne vaudra jamais l'école annexée à l'usine : elle comblera toujours difficilement l'enseignement et l'apprentissage qui doivent pourtant marcher de pair, elle aura un caractère moins vivant, moins concret, moins intuitif. Elle est cependant une nécessité. Il ne suffira d'ailleurs pas de créer ces écoles communes,

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

Salle de l'UNION COLONIALE, 34, rue de Stassart, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER

SEPTIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

MONSEIGNEUR SEIPEL, ex-chancelier d'Autriche (en février),
M. PAUL CLAUDEL, ambassadeur de France (1^{er} décembre),
COMTE DE SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France (2 mars),
M. CHARLES BENOIST, de l'Institut, ambassadeur de France (22 décembre)
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GREUTE, évêque du Mans (23 février),
LE RÉVÉREND PÈRE SANSON, prédicateur de Notre Dame (29 décembre),
M. L'ABBÉ BERGEY, député de la Gironde (en janvier),
MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française (14 décembre),
M. LÉON DAUDET (27 janvier),
M. LOUIS MADELIN, député des Vosges (4 janvier),
MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers (12 janvier),
M. RENÉ BENJAMIN (19 janvier),
M. ANDRÉ BELLESSERT (17 novembre),
M. JACQUES COPEAU, fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier (16 février),
M. FRÉDÉRIC LEFÈVRE (25 novembre),
M. ANTOINE RÉDIER (8 décembre).

La cinquième conférence sera donnée le LUNDI 14 DÉCEMBRE, à 5 heures, par MADAME DUSSANE
SUJET : *Le monde où Pailleron s'ennuyait.*

Prix de l'abonnement à la série des seize conférences : 95 frs. et 75 frs

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYS, 36, TREURENBERG,
tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les Conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHÖFFSHEIM, TÉL. : 220.50

il faudra en assurer la fréquentation. Des cours d'exploitation charbonnière institués à Charleroi ont dû être supprimés faute d'élèves. Ce sont des faits de ce genre qui déterminèrent M. Laurent à réclamer l'instruction professionnelle obligatoire jusqu'à dix-huit ans.

* * *

Les initiatives patronales d'intérêt ouvrier ne sont pas limitées à l'enseignement professionnel. Actuellement, le problème du logement retient partout l'attention. M. Thiran, d'après une enquête faite à Marchiennes, constate que dans cette localité 466 ménages ne disposent, pour se loger, que d'une seule chambre. Dans de pareilles conditions, l'hygiène et la moralité sont impossibles. Le mariage est stérile ou les fruits en disparaissent rapidement. Il faut mettre des logements salubres à la disposition des travailleurs, des logements où la pratique de la vertu ne soit pas une chose surhumaine. Un logement ouvrier ne doit jamais comprendre moins de quatre pièces : une chambre commune, une chambre pour les parents, une chambre pour les garçons, une chambre pour les filles, à quoi viendraient s'ajouter, si l'on bâtit à neuf, une cave et un grenier. Lorsqu'un de ses ouvriers veut construire une habitation conforme à ces exigences, le charbonnage de Rothon-Farciennes lui alloue une prime de 1,000 francs par enfant à la charge du ménage. Grâce à cette prime particulière, à la prime de l'Etat qui est de 3,000 francs, à la prime provinciale, qui atteint parfois le même montant, le travailleur a vite réuni la première mise de 9,000 à 10,000 francs dont il a besoin pour entamer la confection du bâtiment. Si, nonobstant la loi des huit heures, il est autorisé à mettre la main au creusement des fondations et à l'édification du gros œuvre, il y a 5 mille francs de travaux que le houilleur peut exécuter lui-même et pour lesquels il n'a rien à déboursier. Grâce à ce système, d'ici peu de temps 50 à 60 p. c. du personnel occupé par cette entreprise seront propriétaires de leur maison. Cette entreprise paraît d'ailleurs être un véritable laboratoire d'œuvres sociales. Des jardins ouvriers sont attribués sur la base d'un are par enfant, avec minimum de quatre ares, aux chefs de famille. Enfin, le charbonnage possède une petite ferme-modèle qui procure du lait pur et gratuit — deux qualités appréciables — aux malades, aux vieillards et aux nourrissons à charge de son personnel.

On n'en finirait pas si on voulait énumérer toutes les œuvres patronales tendant à bien-être matériel et moral de l'ouvrier. Citons au petit bonheur les charbonnages du Hasard, à Micheroux, qui ont créé un économat et une boulangerie; les établissements de Maurage qui ont une caisse financière de 300 membres dont les fonds sont investis dans l'entreprise et qui fait du personnel le commanditaire de l'exploitation; les feronneries bouillonnaises qui pratiquent avec succès l'actionnariat ouvrier; les aciéries Allard avec leur magnifique local abritant salles de récréation, bibliothèque, école d'apprentissage, caisse de secours, orphelinat; à notre frontière, les usines Philipps qui ont institué la participation aux bénéfices en faveur de leur huit mille ouvriers. Pardessus tout, enfin, signalons l'œuvre des œuvres, celle qui, avec la politique du logement, est vraiment capitale pour la santé et la prospérité de la famille ouvrière : l'œuvre des allocations familiales qui est aujourd'hui solidement assise et à laquelle M. Lechat, de Liège, consacre un dévouement sans bornes.

* * *

La théorie de toutes ces œuvres a été présentée par M. Gilbert, administrateur de société, dans un raccourci saisissant. Ce que l'ouvrier réclame, c'est un juste salaire qui lui permette de faire

face à toutes ses charges. On peut théoriquement discuter sur la nature et le montant du juste salaire. Diverses doctrines sont en compétition dont aucune n'est impérativement prescrite par l'Eglise. Mais, malgré les divergences théoriques, il y a accord pratique pour admettre que c'est dans les commissions paritaires qu'on procédera au mieux à la détermination du salaire équitable. N'ayons point peur de ces organismes nouveaux, gardons-nous de les saper, efforçons-nous au contraire d'en accroître l'autorité, de les perfectionner et d'assurer l'efficacité de leurs décisions. Il faut intéresser le travailleur à la production par des discussions amicales au conseil d'usine, par des primes à l'économie de la matière première, à la qualité de l'ouvrage, à l'augmentation du rendement, par la participation aux bénéfices, par l'actionnariat syndical. Toutes ces méthodes sont bonnes, à condition pour chacune d'être employée là où elle est praticable. Il n'y a pas de panacée souveraine, mais des recettes particulières à chaque contingence. Rien de tout cela ne doit effrayer, parce que tout cela judicieusement appliqué contribue à renforcer la solidarité du patron et de l'ouvrier, bat en brèche la lutte des classes et jette dans le monde du travail des semences de paix et d'accord fraternel.

* * *

Et que dire maintenant des deux bons Français qui ont apporté aux journées sociales le concours de leur éloquente parole : M. Zamunski, industriel à Paris, et Mgr Julien, évêque d'Arras, membre de l'Institut! Le premier, héritier des La Tour du Pin et des de Mun, a esquissé à grands traits les conceptions du catholicisme social sur la réorganisation professionnelle. Le second a fait un exposé doctrinal dont il faut admirer la hardiesse et la netteté. Nous nous en voudrions de ne pas souligner quelques-unes de ses idées.

Le travail n'est pas une marchandise. C'est abusivement qu'il est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Il est l'acte d'une faculté humaine. L'acte d'une faculté humaine, que ce soit celui de l'intelligence, de la volonté, de la sensibilité ou de la force musculaire, n'a en lui-même aucune valeur économique. Si le travail a une valeur, il la tire tout entière du contrat qui la lui confère. Le contrat doit lui assigner une valeur en rapport avec sa fin. Le travail est pour celui qui l'exerce un moyen de gagner sa vie. Le salaire ne sera donc pas proportionné aux résultats du travail, mais aux besoins physiques et moraux de la vie. Toutefois, l'homme étant ainsi fait qu'il ne déploie ses forces au labeur que dans la mesure où il s'y trouve excité par l'appât d'une récompense, il faut qu'au droit de salaire vienne s'ajouter un droit de propriété proportionné aux résultats du travail. Ce droit de propriété, complémentaire du droit de salaire, est susceptible d'organisations diverses : actionnariat ouvrier, participation aux bénéfices, primes à la production, mais sa reconnaissance est essentielle si l'on veut que chacun fasse de ses capacités toute l'utilisation souhaitée par la Providence en les lui octroyant.

L'organisation syndicale en vue de soutenir, éventuellement de conquérir ces deux droits, est légitime. La grève elle-même, après échec de toutes les réclamations verbales, est parfois un moyen échappé au triomphe de justes revendications. Quand la grève est juste et qu'elle a été décidée par la majorité, la minorité perd son droit naturel de travailler : elle le perd parce qu'en ne se ralliant pas à la décision du grand nombre, elle mettrait en échec le bien commun de la profession elle ferait passer son intérêt particulier avant l'intérêt général de la corporation.

Le travail n'est pas un but pour le travailleur, c'est un moyen pour une fin plus élevée, pour le développement intégral de la personnalité humaine. Dès lors, si au lieu de concourir à ce développement, il y contrevient par sa durée excessive, par l'absence

de repos, privant l'ouvrier des loisirs suffisants pour l'accomplissement de ses devoirs moraux, familiaux et sociaux, il est perverti, il est dévié de son but, il appelle des rectifications et des corrections. De ce point de vue, des redressements s'imposent qui ont été opérés par la loi des huit heures.

Telles sont les vues que Mgr Julien a développées dans une langue magnifique devant une assemblée suspendue à ses lèvres. Elles marqueront peut-être un tournant doctrinal dans le problème du salaire. Qu'on les approuve ou qu'on les conteste, elles feront réfléchir. Tout d'ailleurs fait réfléchir dans les échanges de vue auxquels on s'est livré pendant les deux journées sociales. Largeur des conceptions, désir ardent de renouer le contact amical avec le travailleur, recherche avide des moyens propres à restaurer l'unité de la famille professionnelle, voilà l'esprit nouveau qui souffle sur le patronat chrétien et dont il faut attendre les plus belles réalisations.

MAURICE DEFOURNY.
Professeur à l'Université catholique
de Louvain.

Le Fascisme, renaissance du peuple italien *

VI

Vivre ou sombrer.

Le 18 novembre, dans son discours à la Chambre, Mussolini déclarait qu'il était impossible à l'étranger, de copier le fascisme, parce que les conditions historiques, géographiques, économiques et morales n'y étaient pas les mêmes. Il ajoutait, cependant, qu'on ne pouvait pas lui nier quelques principes universels. En effet, la décadence du régime démocratique-parlementaire dans plusieurs pays est cause que l'on observe avec le plus grand intérêt « l'expérience italienne » et que l'on s'intéresse vivement à la doctrine qui en est la base. C'est précisément cette doctrine qui donne au fascisme une valeur absolue.

L'Europe entière se demande avec anxiété ce que demain lui réservera. Le système parlementaire qui a eu son utilité « est, aujourd'hui, insuffisant à contenir l'impulsion croissante des besoins et des passions de la civilisation moderne ». L'irreligion, la révolte des esprits ont semé partout leurs miasmes délétères. Dans un pays plus, dans un autre moins, l'influence des Bolchévistes se fait sentir. Et le bolchévisme signifie l'anéantissement de notre culture! L'histoire de la décomposition de l'Empire romain, de la ruine de sa culture au troisième siècle, nous font comprendre ce que sera le sort de l'Europe, si nos élites n'ont plus les forces nécessaires pour s'opposer à la corruption intérieure.

L'Italie nous a montré comment on peut résister à la folie moscovite, comment on peut guérir l'empoisonnement léviniste. Les principes fondamentaux du fascisme conservent partout leur valeur. L'application seule diffère selon le progrès du mal et les traditions de chaque pays. Une chose est certaine : partout il faut fortifier ou rétablir les principes d'ordre, de discipline et de hiérarchie, si l'on ne veut pas que la société européenne sombre,

que sa culture soit anéantie. Si l'on peut rétablir ces principes dans les cadres existants, tant mieux; mais si ces cadres se révèlent déjà si vermoulus, qu'il soit impossible de les restaurer, tant pis. Que l'on dirige alors ses regards vers l'Italie, que la récente Renaissance italienne serve de leçon. Et que l'on ne discute pas indéfiniment, comme c'est l'habitude dans tous les régimes épuisés.

Le 24 octobre 1917, lorsque les bolchévistes firent les premiers efforts pour accaparer le gouvernement, le Parlement russe délibérait. Kerensky y prononçait un de ses beaux et émouvants discours, puis on suspendit la séance durant plusieurs heures pour... chercher une formule d'ordre du jour qui pourrait rallier la majorité des voix. Et lorsque, tard dans la nuit, le Parlement avait enfin réussi à combiner la formule et que cette formule avait eu la chance de trouver une majorité... les révolutionnaires bolchéviks s'étaient installés dans la ville. Le lendemain, les députés avertis par la leçon du jour précédent, prenaient-ils des mesures énergiques? Pas du tout, ils se réunirent, ils discutèrent la situation, ils cherchèrent peut-être même d'autres formules, jusqu'à ce que... les gardes rouges et les matelots bolchévistes les chassèrent à tout jamais.

Le fascisme, grâce à Dieu, ne discute pas, mais il agit. A quoi bon d'ailleurs discuter ce qui est passé? A quoi bon se demander si Mussolini a commis un acte illégal en ordonnant la marche sur Rome. On serait tenté de rire — car rire vaut toujours mieux que pleurer — quand on voit s'évertuer les uns à condamner le fascisme parce que Mussolini aurait commis un acte illégal et les autres à le défendre contre cette accusation en établissant que cette action n'aurait été ni absolument illégale, ni tout à fait insurrectionnelle, ou en affirmant que l'illégalité se serait accomplie légalement, ou encore, en rappelant que le Roi aurait donné une apparence de légalité au coup d'Etat en refusant de décréter l'état de siège qui lui avait été demandé par le ministère Facta.

En effet, conquérir le pouvoir à main armée paraît illégal, répondre à un appel du Roi pour former un ministère paraît tout à fait conforme à la règle. Ceux qui prétendent que c'était une révolution ont donc parfaitement raison et ceux qui le nient ont aussi parfaitement raison. Avec M. Pernot (1), on pourrait même démontrer que Mussolini combattait un système illégal, car, dans le courant des années, les attributions du parlement et du gouvernement avaient supplanté celles du Roi, garanties cependant par le Statut italien. Ainsi on établirait que Mussolini n'a pas fait autre chose que d'abolir illégalement un système illégal lui-même. Mais combien peu d'importance ont ces petits *distinguo* devant le fait que Mussolini a sauvé sa patrie de l'abjection moscovite. Ne vaudrait-il pas mieux de dire avec Napoléon que celui qui sauve sa patrie ne viole aucune loi? L'histoire nous enseigne, en effet, que l'on ne sauve généralement pas sa patrie par des moyens légaux. Et que Mussolini ait sauvé sa patrie, personne n'en peut douter.

Il l'a fait en instituant, avec le consentement du peuple, une espèce de dictature, car, dans les périodes de crise, seule la dictature est capable de sauver la patrie. Grâce à elle, le pouvoir peut s'appliquer, sans se perdre dans de vaines combinaisons de couloirs, à atteindre le but unique, qui consiste dans le sauvetage du peuple. Mieux vaut, dit M. Camille Aymard, dans son livre poignant et vrai (2), mieux vaut le salut du pays par la dictature que sa déchéance et sa ruine dans le respect étroit de formes désuètes, impuissantes à parer aux graves périls de l'heure.

Puisque, au temps des grands bouleversements sociaux, l'autorité est plus nécessaire que la liberté, pourquoi ne pas avoir recours à la forme la plus appropriée aux circonstances? Lorsqu'on est

(*) Voir *La revue catholique des idées et des faits*, du 30 octobre, du 13, 20 et 27 novembre, 4 décembre 1925.

(1) *L'Expérience italienne*, p. 13 ss.

(2) *Bolchevisme ou Fascisme*.

sous la menace d'un grand désastre public, une dictature peut devenir légitime. L'Italie avait encore conservé la mémoire de l'Empire romain, où, chaque fois qu'une calamité ou un danger menaçait l'Etat, on avait recours à un dictateur. Lorsque tout va bien, il n'y a pas de place pour lui, mais lorsque tout paraît sombrer et que la nation a encore assez de vigueur pour ressentir une volonté de vivre, le moment est venu pour qu'un dictateur se lève, car « l'homme des crises sociales et politiques, c'est le dictateur ». Sans lui il est impossible d'installer un régime nouveau. Des personnes d'opinions politiques opposées s'accordent à le reconnaître. Entendez Mirabeau : « La dictature est la soupape de sûreté des démocraties, c'est la forme à laquelle il nous faut recourir dans les circonstances extraordinaires pour assurer le salut de la patrie ». Ou Emile de Girardin : « La dictature, c'est l'autorité dans la force. Il faut à tout régime nouveau, pour éclore, le nid de la dictature ». Ou bien encore G. Larousse : « Dans une nation libre, la dictature peut devenir à un moment donné d'une absolue nécessité pour assurer le salut de la collectivité... Si jaloux que l'on soit de la légalité, il n'y a maxime de droit public qui tienne contre des nécessités évidentes, et nous tenons pour légitime toute dictature temporaire qui sauve un peuple de l'invasion étrangère ou de l'anarchie » (1).

Personne ne contestera que l'Italie était menacée d'anarchie. Personne ne contestera que l'Europe entière est menacée, non seulement d'anarchie, mais d'une invasion étrangère horrible et d'un bouleversement, dont l'histoire ne connaît pas d'égal. Que ceux qui parlent de « paix et sûreté » ne soient pas confondus comme ceux dont parle saint Paul (1 Thess. V : 3). Certes, la paix est le plus grand bien de l'humanité et l'on doit souhaiter de toutes ses forces de la posséder ou de l'acquérir. Mais il y a des époques, où l'on doit — hélas — s'armer, où les paroles de paix font plus de mal que des préparatifs de guerre. Vis-à-vis du bolchevisme, devant la ruine immense et irrémédiable qui nous menace, c'est une lâcheté, c'est un crime de parler de « paix et de sûreté ». C'est seulement en montrant le poing qu'on inspire du respect aux gens de gauche.

Les fascistes n'ont pas vaincu les émissaires de Moscou en discutant et en parlant, en parlant de paix et d'amour du prochain. Ils ont vaincu les ennemis mortels de notre civilisation en descendant dans la rue, en répondant à leurs procédés, par des procédés pareils. Insultés, molestés, ils répondirent en insultant et en molestant. Puisque l'Etat n'était plus capable de les protéger, ils se protégèrent eux-mêmes. Un guet-apens, l'assassinat d'un fasciste, étaient immédiatement punis par une « expédition punitive ». Que l'on fasse de même, si jamais un Etat n'a plus les forces nécessaires pour se défendre et pour protéger la vie de ses citoyens. Evidemment... ce n'est que dans l'extrême nécessité que l'on a le droit d'agir ainsi, car obéissance et soumission sont dues aussi longtemps que le bien commun n'est pas en péril. Mais si l'on se trouve réellement en présence d'un gouvernement qui gouverne à l'encontre du bien commun et qui sert les intérêts du chef, ou de la classe dominante au détriment de la nation, on a, selon la Somme de saint Thomas (2-2, Q. 42, A. 2, ad 3), le droit de le renverser. Heureux, cependant, le peuple dont le gouvernement n'est pas encore anémié et corrompu à tel point qu'il ne puisse plus retrouver les forces nécessaires à sa défense et à sa restauration.

Avec des accommodements, jamais on ne créera une œuvre noble et durable. Ce sont des arrangements de fin de régime, des efforts pour prolonger un système déjà atteint mortellement. Un phénomène comme le fascisme perdrait toute signification et se suiciderait, s'il tombait dans les fautes du régime démocratique-parle-

mentaire. Jamais le fascisme ne pourra faire une politique de coalition, car il renoncerait à sa doctrine et il sacrifierait le succès final à une satisfaction momentanée. Une œuvre rénovatrice ne réussit qu'à la condition d'être intransigeante et intolérante.

Que l'on ne s'en offusque pas. Le XIX^e siècle nous a saturés de libéralisme à un tel point que la plupart d'entre nous se croient obligés de se voiler la face, dès que l'on prononce ce mot fatal d'intolérance. Les catholiques spécialement en ont été si souvent accusés qu'ils se croient en devoir de s'en défendre, comme si les résultats du libéralisme tolérant étaient si bienfaisants pour l'humanité, qu'il faille le considérer comme l'aboutissement de l'évolution politique de la race humaine. On ne peut combattre avec chance de succès le bolchevisme intolérant, qu'en se faisant intolérant aussi. Mieux vaut combattre que de vivre en paix, en usant d'expédients. La victoire se cueille sur le champ de bataille, elle ne mûrit pas dans les antichambres, les couloirs et les salles des pas perdus.

Au début de la Révolution russe, quand Kerensky était au pouvoir, Lénine le menaçait en pleine Douma. Sais tu, lui dit le tolérant Kerensky, que je pourrais te faire arrêter? Mais je ne le ferai pas... Je le sais bien, lui répondit Lénine, et je te mets au défi de le faire. Tu es bien trop lâche. Et moi, quand j'aurai pris le pouvoir, je te ferai arrêter et te ferai trancher ta tête! Et Lénine aurait tenu parole, si Kerensky, le grand verbeux, n'avait pas pris la fuite, après avoir juré le jour auparavant de mourir à son poste. Si Kerensky avait été fasciste, il aurait jeté Lénine du haut des escaliers de la Douma et la Russie aurait été préservée du plus grand désastre que son histoire ait connu.

Que l'exemple de la Russie profite à ceux qui rêvent encore d'une politique du « juste milieu ». Actuellement ce « juste milieu » se trouve à l'extrême droite, car elle seule personnifie encore l'autorité. C'est elle seule qui cherche l'union des classes, c'est elle seule qui est prête à subordonner tout à l'intérêt national. Ceux du soi-disant « juste milieu » qui ne veulent ni du bolchevisme, ni du fascisme, tous ces bourgeois honnêtes et calmes, pondérés et pacifiques, ne sont plus « à la page ». Il y a des moments dans la vie des peuples, où il faut choisir, sous peine de sombrer. Ceux qui ne choisissent pas, favorisent, sans le vouloir, les forces destructives qui travaillent sournoisement l'Europe. L'heure des nuances est passée, qui ne veut du fascisme, appelle et seconde le bolchevisme. Ceux qui discutent, qui pèsent et qui repèsent le pour et le contre, seront anéantis par les uns ou effacés par les autres.

Que tous ceux qui ne veulent pas périr s'apprentent à combattre un régime qui a vécu, qu'ils s'unissent pour restaurer l'autorité, la discipline, la hiérarchie. Et l'Europe ne sombrera pas dans les gouffres libéro-socialo-bolcheviks. Une période de vie nouvelle nous attend, si nous avons la force de secouer notre torpeur, si nous avons le courage du sacrifice, si — enfin — nous avons la volonté très ferme de suivre la route tracée par le génie latin, incarné en la personne de Mussolini.

H. DE VRIES DE HECKELINGEN.
Professeur
à l'université catholique de Nimègue

CATHOLIQUES BELGES

propagez

La revue catholique des idées et des faits

(1) J'emprunte ces citations au livre de M. CAMILLE AYMARD.

(2) CAMILLE AYMARD, *op. cit.*, p. 86.

L'Etoile du Congo⁽¹⁾

Elisabethville doit sa naissance et sa fortune à ses mines de cuivre, dont la plus célèbre est l'*Etoile du Congo*, située à deux ou trois lieues de la ville. Il n'y a actuellement (2) encore à Elisabethville qu'une seule automobile : c'est celle dont le roi des Belges a fait don au gouverneur. Le colonel Tombeur l'a très aimablement mise à ma disposition, et c'est avec son chauffeur que je me rends à la fameuse mine. Il me mène par des chemins impossibles. Ce ne sont que bosses et fosses qui font faire à l'automobile des cabrioles invraisemblables. Nous sautons comme des pois sur un tambour, et il m'arrive de perdre mon chapeau. Je suis trop occupé d'éviter les heurts pour songer aux détails du paysage. Au bout d'une demi-heure, le plaisir prend fin, Nous stoppons. Nous sommes arrivés.

Le tableau que j'ai sous les yeux me rappelle d'une façon frappante, les fameuses mines de diamant que je visitai autrefois à Kimberley. La mine de l'*Etoile* est exploitée de la même façon, en carrière à ciel ouvert. Un bon millier de travailleurs noirs, recrutés dans le Nyassaland portugais, fournissent la main-d'œuvre. Ils sont divisés en équipes de jour et de nuit, car le travail se poursuit la nuit à la lumière électrique. M. Hela, qui veut bien me promener par les chemins accidentés de la mine, me fait voir une récente tranchée pratiquée à l'aide d'une pelle à vapeur qui effectue l'enlèvement de la couche superficielle, le « stérile », travail préparatoire à l'extraction du minerai. Cette tranchée a mis à nu un filon d'une richesse merveilleuse. M. Hela m'offre un superbe échantillon du minerai : c'est un carbonate vert de cuivre qui rappelle le magnifique malachite de Sibérie, objet digne d'être rapporté en Europe en souvenir de l'*Etoile du Congo*. La mine est située dans un site aussi désolé que possible. Pas un seul arbre ne croît sur la colline cuprifère, dont le sol empoisonné se refuse à toute végétation. On se cotoierait plutôt au Spitsberg qu'en Afrique.

Un chemin de fer relie la mine de l'*Etoile* à l'usine de réduction de Lubumbashi, située à quelques kilomètres de là, au bord de la rivière du même nom de saveur indigène. Je l'ai visitée le lendemain, accompagné de MM. de San et Salkin. C'est là qu'on opère la fusion du minerai transporté de l'*Etoile* sur les wagons. Et c'est merveille de rencontrer au cœur de l'Afrique une installation aussi admirablement outillée, employant un personnel de 150 blancs et 2,000 indigènes. M. de Bouw ne fait part de l'étonnement qu'éprouvèrent le général Botha, M. Grey, le fameux docteur Jameson, et d'autres visiteurs célèbres qui n'avaient tous qu'un mot : « Je n'en reviens pas ! »

M. Horner, ingénieur américain, en sa qualité de directeur des établissements, veut bien m'en faire les honneurs. Il me promène, pendant une heure entière, à travers les chantiers qui couvrent plusieurs hectares, et la promenade se fait par une température de 31°, qui n'est rien auprès de la formidable température des fours système Evence Coppée, où l'on voit le cuivre entrer en fusion et couler en cascades, un des plus impressionnants spectacles qui soit au monde. On me montre aussi les *compounds* indigènes, divisés en quartiers de cinq maisons. Ces maisons, parfaitement carrées, sont construites en terre séchée. Pour que la brousse ne soit pas infectée, chaque indigène a son lit et ses latrines. Tout est parfaitement conçu au triple point de vue du confort, de l'hygiène et de la moralité du noir. J'assiste au curieux

spectacle de la distribution de la nourriture aux travailleurs. Chaque indigène, contre présentation de son livret, reçoit sa ration de viande et de riz. Pour dessert, ils mangent des *pumpkins*, sorte de citrouilles dont ils sont très friands, importées de la Rhodésie et du Nyassaland. Ils reçoivent au minimum un salaire de 13 francs par jour.

Chaque indigène est donc porteur d'un livret. J'ai visité, à Elisabethville, le bureau de l'identification des indigènes au moyen des empreintes digitales, le système qu'on applique, chez nous, aux criminels. C'est fort beau, mais cette organisation n'existe encore qu'à Elisabethville, et encore uniquement en vue de l'industrie. Il faudrait généraliser la mesure et créer au Congo, comme en Rhodésie, l'état civil des indigènes qui faciliterait le recouvrement de l'impôt.

L'*Union Minière* a le monopole des mines de tout le Katanga. Elle en exploite actuellement 130. La richesse minière du Katanga est véritablement fabuleuse. C'est ce dont se rendait fort bien compte le génie colonisateur de Cecil Rhodes, qui me disait à Grotteshuur, en 1893, avec un visible dépit : « Pourquoi m'avez-vous pris le Katanga ? » (Le morceau était aussi du goût de l'Allemagne aux formidables appétits). On a déjà reconnu 135 gisements dans la région cuprifère du Katanga. Mais que de gisements de cuivre et d'étain restent encore à reconnaître ! M. Levat, ingénieur français qui venait de passer quatorze mois dans la brousse, me disait que, du haut d'une cime, il avait distingué, à perte de vue, des montagnes qui, toutes, recèlent le précieux minerai. Et il avait une telle foi dans la richesse minière du Katanga, qu'il la mettait au-dessus de toutes les mines du monde.

A sa richesse minière exceptionnelle, le Katanga unit encore des facilités d'exploitation qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Alors que dans les mines américaines, il faut descendre parfois jusqu'à une profondeur de 1,500 mètres, au Katanga, le cuivre se montre à la surface, en sorte qu'on l'exploite à ciel ouvert, sans les coûteux travaux souterrains, qui augmentent dans des conditions si considérables le prix de revient de la tonne de minerai. Cette facilité d'exploitation est due à la disposition géologiques des couches de terrain cuprifère, qui sont à peu près verticales : si elles ont, en général, une direction est-ouest, elles offrent des plissements et des ondulations à axes verticaux, et c'est là qu'apparaissent les gisements. Qu'importe que le minerai s'appauvrisse dans les couches profondes si le minerai se trouve en abondance dans les couches superficielles, à moins de 40 mètres de profondeur ! Qu'importent les couches inférieures si des richesses colossales sont dans les couches affleurant à la surface ! Pendant combien d'années ne pourra-t-on les exploiter par la méthode peu coûteuse des carrières à ciel ouvert ! C'est, d'ailleurs ainsi que les exploitaient déjà bien avant la venue des blancs, les indigènes qui y trouvaient en abondance le cuivre servant à la fabrication de leurs lances, de leurs haches, de leurs bracelets. De nos jours encore, les noirs coulent le cuivre en croix de Saint-André et l'utilisent comme monnaie de troc. Arnott, un des premiers pionniers du Katanga, que le colonel Wangermee a connu autrefois, lui rapporta que vers 1890, il avait rencontré, au nord du lac Moëro une caravane venant de l'Ouganda qui allait acheter du cuivre au Katanga, faisant ainsi un voyage de plus de 2,000 kilomètres dans le but de se procurer le métal destiné à recouvrir le cerceau du roi de l'Ouganda, le fameux Mtésa.

La région cuprifère du Katanga n'est pas seulement remarquable par sa prodigieuse abondance de minerai ; ce qui en fait surtout la richesse, c'est une teneur en cuivre qui dépasse de loin celle de toutes les mines connues. Cette teneur varie, d'après les gisements, de 6 à 25 %, et l'on peut affirmer que la moyenne est de 14 %, proportion énorme en comparaison de celle des plus riches mines de cuivre qu'on exploite en Amérique et dans d'autres

(1) D'un volume de notre collaborateur Jules LÉCLERCQ, qui paraîtra prochainement chez Pierre Roger et C^{ie}, à Paris. « Aux chutes du Zambèse. Du Cap au Katanga. »

(2) Cette relation de voyage date de 1914.

parties du monde, où la teneur oscille entre 1 et 7 %. Aussi peut-on dire sans exagération que le Katanga recèle assez de cuivre pour alimenter le monde entier, ou encore, comme le disait un Anglais, qu'on y marche sur les millions. Pour apprécier toute l'exactitude du mot, il faut savoir que le Katanga est riche non seulement en gisements de cuivre, mais aussi en gisements de diamants, de pierres précieuses et d'étain sur lesquels l'Etat a réservé ses droits par un décret du 23 décembre 1910.

On peut s'étonner que le Katanga ne soit pas exposé, comme le Transvaal, à des mouvements d'aventuriers du genre du fameux raid Jameson. La raison en est que les gisements de cuivre appartiennent à l'Union Minière du Katanga, et qu'il y a dès lors peu de chance pour les aventuriers de faire de grands coups comme ceux qu'on pouvait faire à Kimberley avant que Cecil Rhodes n'eût fusionné toutes les sociétés en un puissant monopole.

Mais qu'importe si le Katanga est riche en minerais, qu'importe si ce minerais affleure à la surface, si les moyens de transport laissent à désirer?

Nous touchons ici à la question vitale du Katanga.

Les Belges ne tireront tout le profit possible de ce joyau de leur colonie que le jour où ils pourront transporter à peu de frais ses richesses minières sur les marchés du monde.

À côté de l'avenir minier du Katanga, il y a l'avenir agricole dans lequel on peut avoir foi, quoique les opinions soient à cet égard fort partagées. Suivant les uns, le haut plateau du Katanga n'est pas un pays agricole, la terre est pauvre, le blé n'y réussit pas, le maïs seul y pousse, les essais des fermiers ont eu un lamentable échec. On apprécie diversement les résultats de la mission Leplae, qui fut récemment envoyée sur place pour étudier le Katanga au point de vue agricole. Cette mission a fait construire à grands frais une route qui aboutit aux mêmes plateaux où doit être établie la voie ferrée. La mission a vu ces plateaux dans la saison des pluies, alors qu'ils étaient verts, mais elle les aurait trouvés incultes dans la saison sèche.

D'autres, au contraire, ont une grande confiance dans l'avenir agricole du Katanga. Si le climat ne convient pas à la culture du blé, en revanche, le maïs y vient admirablement. Le Katanga, tout comme autrefois la Belgique, est une immense forêt qui, défrichée, deviendra une terre fertile. M. Henri Rolin vante la fertilité des *dembos* ou vallées que la ligne de chemins de fer franchit de Sakania à Elisabethville, et il estime que le Haut-Katanga offre des conditions favorables à l'agriculture. Il entrevoit le moment où l'agriculture et l'élevage pourront assurer les besoins locaux. Mais il se passera du temps avant que le Katanga exporte des produits de culture.

Si les premiers essais de culture n'ont pas répondu à l'attente, il ne faut pas être trop prompt à conclure : ce n'est pas en trois ans qu'on peut juger du succès d'une ferme, puisqu'en Europe, une ferme ne donne de résultats qu'au bout de neuf ans. Sait-on, d'ailleurs pourquoi échoua la mission Leplae? Voici la piquante version que j'ai entendu circuler à ce sujet. On avait recruté en Belgique, comme fermiers, des gens qui n'avaient aucune notion de la culture. On leur assura pendant six mois un petit subside de vingt-cinq francs par mois. Ils vendirent pendant six mois les produits récoltés, et quand ils cessèrent de toucher leur subside, ils abandonnèrent leur exploitation et s'en retournèrent comme ils étaient venus.

Quelles que soient les possibilités agricoles du Katanga, laissons au temps le soin de décider où est la vérité, où est l'erreur. Mais de toutes les provinces du Congo, on peut affirmer que le Katanga est celle dont l'avenir est le mieux assuré. Suivant le mot heureux de M. Hennebicq, le Katanga est « la citadelle blanche de l'Afrique ».

JULES LECLERCO,
Membre de l'Académie royale
de Belgique.

Une collection d'auteurs français

La « Collection d'Auteurs Français » entreprise par la Maison Hatier, de Paris (1), vient de s'enrichir d'un *Lamartine*, par M. Maurice Levailant, professeur au Lycée Condorcet. Les deux derniers parus étaient *Fénelon*, par M. Albert Chérel, et les *Chefs-d'œuvre poétiques du seizième siècle*, par M. J. Vianey.

L'on peut affirmer sans crainte que chacun de ces volumes de cette excellente collection a été jusqu'ici une réussite. Il serait difficile d'imaginer mieux, pour faire connaître aux élèves des maisons d'éducation, aux étudiants d'universités et même à l'homme du monde, les belles œuvres classiques de la littérature française.

Une bonne douzaine de volumes sont parus; ce n'est certes qu'un début, mais quel bel ensemble forme cette compagnie des plus grandes figures de l'histoire des lettres : Montaigne, Boileau, Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Voltaire, Chateaubriand, Lamartine!

Le directeur de la Collection, M. Ch.-M. Des Granges, professeur au Lycée Charlemagne, auteur d'une excellente *Histoire de la Littérature française* et de quelques autres ouvrages utiles à l'enseignement, a inspiré à ses collaborateurs une belle unité de méthode. Chacun de ces volumes, abondamment illustrés d'après des documents contemporains, contient, en résumé, l'œuvre complète d'un auteur. L'originalité de la méthode consiste à disposer cette œuvre, soit dans son entier si elle n'est pas trop étendue, soit par de longs extraits, dans l'ordre chronologique de sa composition, de façon à lui donner, dans la biographie de l'auteur, la place qui lui revient. Combien de lumière ce procédé jette sur la physionomie littéraire d'un auteur, il est inutile de le dire. Trop souvent, les étudiants et les lettrés en herbe mettent sur le même plan toutes les œuvres d'un auteur, comme si, du premier coup, son génie avait jeté tous ses feux. Le seul fait d'encadrer les œuvres dans la suite de la biographie crée une perspective, qui sera une révélation pour tous ceux qui n'ont étudié les œuvres que détachées de l'homme.

Je regrette de ne pouvoir passer en revue, un à un, ces précieux volumes pour faire ressortir le mérite de chacun : cela m'exposerait à des redites dans l'éloge. Comment, toutefois, ne pas faire mention spéciale de quelques-uns d'entre eux, et tout d'abord de ce beau *Bossuet*, dû à la compétence de l'abbé J. Calvet? C'est, je crois, l'ainé de la Collection, et il méritait en tout cas d'en être le prototype. Quand je songe aux éditions des *Oraisons funèbres* ou du *Discours sur l'Histoire universelle* qu'on nous mettait entre les mains il y a quelque trente ans, je me dis que la génération qui fait ses études aujourd'hui est bien coupable, si elle ne s'intéresse pas davantage à des chefs-d'œuvre aussi agréablement habillés, remis d'une façon si attrayante dans leur cadre historique, enrichis de si vivantes illustrations et d'un tel luxe de notes et de bibliographie.

Assurément, celui qui a lu les 700 pages de ce *Bossuet*, comme je l'ai fait, je l'avoue, avec un intérêt sans défaillance, peut se donner le témoignage de connaître l'œuvre et l'homme, parce que, constamment, il aura confronté l'une avec l'autre et que, pénétrant dans l'intimité de l'homme, il aura découvert les ressorts de son génie. Il aura, si je puis dire, creusé jusqu'au tuf humain, jusqu'à ce terreau d'où est éclos cette magnifique floraison de chefs-d'œuvre.

(1) En vente à la librairie Dewit, à Bruxelles.

Ainsi, le mérite de M. Calvet et des autres collaborateurs de la Collection est de concentrer toutes les lumières sur les œuvres, afin de les faire comprendre dans leur pleine réalité. Ils ne cherchent pas à se faire valoir eux-mêmes; ils ne se substituent pas à l'objet de leur étude. La sobriété toute pédagogique de leurs commentaires est leur meilleure recommandation. Ils se tiennent, comme il convient dans une publication pareille, au-dessus des écoles littéraires ou des rivalités doctrinales. Très objectivement, ils jugeront, par exemple, Bossuet et Fénelon dans la querelle du quiétisme. Classiques et romantiques auront la part d'admiration à laquelle ils ont droit.

Le *Voltaire* de M. Flandrin mérite, à ce point de vue, d'être porté à l'ordre du jour, d'autant plus que les conférences de M. André Bellessort sur le Patriarche de Ferney ont rappelé l'attention du public intellectuel sur cette figure sardonique, spirituelle et — pour beaucoup de catholiques — énigmatique. Grâce à M. Flandrin, qui lui a généreusement consacré un millier de pages, il est possible aux honnêtes gens d'aujourd'hui de se faire une idée objective de Voltaire et de jauger impartialement ses éminentes qualités et ses horribles défauts.

C'est une œuvre utile, aux jeunes gens surtout, qui a été accomplie par M. Flandrin, parce qu'elle leur permet de prendre contact avec un écrivain qu'ils ne peuvent ignorer; la place qu'il a occupée dans l'histoire littéraire de son siècle est trop grande pour cela, quelle que soit d'ailleurs la déchéance actuelle de sa gloire et de son influence.

Beaucoup plus profonde et plus durable a été et est encore l'influence de Jean-Jacques Rousseau. Il est éminemment souhaitable que la Collection dont je parle ne tarde pas à nous donner un Rousseau, comme je suppose bien que c'est dans son programme.

Pour en revenir enfin au dernier-né de cette illustre famille, je dirai que le *Lamartine* de M. Levaillant est digne de ses frères. C'est un enfant gros et gras, trop peut-être, car je me demande s'il fallait bien accorder 1068 pages à Lamartine, c'est-à-dire

350 de plus qu'à Bossuet et 400 de plus qu'à Fénelon. *Quod abundat non vitiat*, dira-t-on, et M. Levaillant est d'avis qu'il a opéré un dur travail de compression et presque une gageure en offrant en un millier de pages une connaissance substantielle de Lamartine, de sa vie et de son œuvre.

Peut-être bien. Encore ne faut-il pas décourager le lecteur devant une telle masse de matériaux. Autant que possible, il aurait fallu ne pas dépasser la norme des 700 pages, bien suffisantes, assurément, pour donner une idée complète de l'œuvre, quelque fécond qu'ait été l'auteur.

Il est vrai que Lamartine vient de tomber dans le domaine public, et l'éditeur en profite pour donner des tranches considérables d'œuvres, comme *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*, dont la lecture complète (à l'index, d'ailleurs) ne serait guère supportable aujourd'hui. Soixante-dix pages accordées à *la Chute d'un Ange* et ledouble à *Jocelyn* sont certes bien suffisants pour notre édification.

Comme pour les autres volumes de la Collection, la biographie de Lamartine est entremêlée aux extraits. Combien cela est plus utile encore pour les romantiques que pour les classiques, personne n'en disconvient. Jamais le personnalisme ne s'affirma dans la littérature française comme chez les grands lyriques du dix-neuvième siècle. Sachons donc gré à M. Levaillant d'avoir éclairé les poèmes des *Méditations poétiques* d'un grand nombre de notes, plus objectives — on le reconnaîtra souvent — que les commentaires parfois truqués, dont Lamartine lui-même a fait suivre chacune de ses pièces.

En somme, cette Collection d'Auteurs Français est un admirable instrument de travail pour tous ceux qui ne se contentent pas d'étudier des manuels d'histoire de la littérature française, mais qui veulent, comme de juste, entrer en contact direct avec les auteurs. M. Des Granges, en entreprenant ce travail, a fait œuvre éminemment méritoire, et il a rencontré dans la Maison Hatier, qui n'en est pas à sa première initiative, l'aide intelligente et audacieuse qui assure le succès.

Chan. PAUL HALFLANTS.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

L'apologétique de l'Immaculée

En cette radieuse octave de l'Immaculée, dont le splendide privilège, l'unique et glorieuse exemption de la loi universelle de la contagion adamique, fut proclamé comme dogme, il y a soixante-sept ans, me sera-t-il permis de retenir, aujourd'hui, l'attention de nos lecteurs sur ce fait immense de Lourdes, qui fut, quatre ans après, en 1858, la merveilleuse réponse de la Vierge à la définition du Pontife Romain et l'instauration d'une triomphante apologétique.

Naguère, le 30 novembre dernier, M. le chanoine Desgranges, à la tribune des Conférences de l'Institut philosophique, à Louvain, déployait sur ce sujet les ressources de son incomparable talent d'apologiste et l'auditoire d'élite applaudit chaleureusement cette parole de lumière et de feu. On n'en percevra ici que le lointain écho et la faible répercussion, mais, dépouillée de la magie de l'éloquence, l'idée gardera tout de même assez de force pour frapper les esprits.

Au catholicisme qui se prévaut de titres divins, qui se réclame d'une intervention divine, d'une insertion de l'Absolu dans la trame des choses, le rationalisme contemporain opposait et oppose encore la question préalable : le miracle est indiscernable, impensable, impossible, et donc l'Évangile, qui est farci de miracles, n'est pas recevable au tribunal de la raison.

Un homme se rencontra qui imprégna son siècle jusqu'aux moelles, de cette mentalité, à la fois prestigieuse écrivain et sophiste dissolvant, Ernest Renan.

Curieux synchronisme! *La Vie de Jésus* date de 1863, et cinq ans auparavant, cinq ans avant que le serpent tortueux n'eût distillé son venin, dès 1858, l'Immaculée se dressait sur son rocher s'appretant à lui écraser la tête de son talon vainqueur.

Lourdes, en effet, est un obstacle radical, infranchissable, posé sur le chemin de l'*a priori* rationaliste dans le domaine de la philosophie et de l'histoire. Quelle induction plus légitime que celle qui conclut de la réalité tangible du miracle présent, à sa possibilité!

Ainsi, la Providence nous fournissait-elle une réfutation préventive de l'agnosticisme renanien, de telle sorte qu'on ne pût nous accuser d'avoir cherché réponse après coup en abusant de la crédulité publique.

De ce fait de Lourdes jaillit cette inéluctable conclusion : Rationalistes, vous ne pouvez rien arguer contre les miracles de l'Évangile, historiquement, ils sont vrais; philosophiquement ou scientifiquement, ils échappent au droit de les nier.

Devant l'explosion de surnaturel qui s'est produite à Lourdes, diverses furent les attitudes des incroyants. Les uns, raidis dans leur altièrre intransigeance, opposent au fait de Lourdes une fin de non-recevoir absolue; ils lui refusent le payement d'attention auquel il a droit, le mettent à la porte et lui tournent le dos. C'est là, comme dit Victor Hugo, dans son *William Shakespeare*, faire banqueroute à la science, c'est laisser protester sa signature. Leur arrogance sue la peur.

D'autres, attentifs, inquiets parfois, ne récusent pas les faits, mais, au moment de conclure, se dérobent par la tangente, en n'y prétendant voir que le jeu d'une force inconnue, non captée encore par la science, mais qu'elle saura dégager un jour, pour l'appliquer régulièrement et produire à volonté les mêmes guérisons, dites aujourd'hui miraculeuses. Et l'on en appelle, pour autoriser cette ambition, aux cures merveilleuses que la médecine réalise aujourd'hui, telle la guérison du lupus par la seule lumière, dont il y a peu d'années nul médecin n'eût osé affirmer la possibilité.

C'est avec ces adversaires que nos apologistes, M. l'abbé Buysse, le chanoine Desgranges; parmi les morts : les Castelein et les Bertrin, ont institué un débat pressant, dont l'enveloppante tactique doit avoir pour effet d'acculer graduellement à la foi les esprits loyaux et sincères. Il sera intéressant d'en donner, ici, les grandes lignes.

* * *

Mais oui, estimables contradicteurs, je vous l'accorde, dans dix, vingt ou trente ans, vous guérirez de la même manière, par la même thérapeutique que présentement par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes. C'est entendu. Vous reconstituerez les tissus illico, en vous passant du facteur « temps », exigé impérieusement jusqu'ici par la biologie; vous cicatriserez instantanément les ulcères les plus invétérés; vous ressouderez les os brisés en y réincorporant au besoin le fragment nécessaire à combler l'hiatus. Mais vous n'accorderez bien tout de même qu'à Lourdes on est en avance, et en avance prodigieuse sur toute la science contemporaine, sur toutes les Facultés, sur toutes les Académies, sur toutes les cliniques, sur tous les laboratoires, bref, sur tout le savoir officiel, patenté et estampillé.

Pourquoi? Comment? Vous ne sortirez pas de ce dilemme; ou cette avance est un mystère impénétrable, ou elle est réalisée par un agent extra-naturel, très intelligent, puisqu'il est plus fort que tous les savants et qu'il ne sera rejoint par le génie scientifique que dans un avenir indéterminable.

Instance des adversaires : Cette avance, si avance il y a, joue sans intelligence directrice, c'est le jeu spontané d'une force naturelle portée à Lourdes à son maximum d'intensité et d'efficacité; c'est la suggestion! Elle opère déjà des merveilles dans nos cliniques; à Lourdes, où elle monte à son maximum, elle obtient des résultats foudroyants.

Et les apologistes de répliquer : *suggestion*, équivoque pleine d'embûches qu'il appartient au savant de dissiper, comme, par exemple, le D^r Bonnet, dans son *Traité pratique d'hypnotisme*.

Parlez-vous de *suggestion thérapeutique*? C'est un traitement médical dans lequel intervient obligatoirement un agent, l'homme de l'art, qui s'empare du cerveau du malade pour agir sur son système nerveux, modifier les fonctions de l'économie et les ramener à leur équilibre normal. Mais où est donc le suggestionneur à Lourdes? Pas d'opérateur visible! L'invisible et surnaturel opérateur vous échappe.

Parlez-vous d'*auto-suggestion*, pour réunir malade et guérisseur en une seule personne! Alors, je vous interpelle. Pourquoi cette magique ne produit-elle pas ailleurs qu'à Lourdes, avec des sujets choisis, prédisposés, entraînés, d'aussi merveilleux résultats? Ce serait logique, et pour dénier aux guérisons de Lourdes tout caractère miraculeux, ce serait nécessaire.

L'exaltation religieuse, direz-vous, élève aux roches Massabiellles l'auto-suggestion jusqu'à son paroxysme!

Allons donc! Si vous avez étudié Charcot et les autres maîtres de cet art nouveau, vous savez que la puissance de l'auto-suggestion s'arrête devant des frontières précises, devant le champ des *lésions organiques*, comme devant un insurmontable obstacle.

Expliquez donc pourquoi, à Lourdes seulement, franchissant cette barrière, que dressent devant elle toutes les lois de la nature, au dire de Charcot, pour les maintenir dans les limites des *lésions fonctionnelles*, pourquoi l'auto-suggestion s'élance-t-elle sans hésitation dans la sphère des lésions organiques, qui lui est radicalement et absolument interdite.

Pourquoi, au surplus, est-elle, souvent, à Lourdes, frappée d'impuissance sur des sujets débordant de la *foi qui guérit*; et d'autre part, avec la plus déroutante bizarrerie, pleinement victorieuse chez des sujets ou dénués de suggestibilité, comme les enfants, ou non croyants, ou ne se prêtant à demander leur guérison que par complaisance ou obéissance?

Donc la conclusion reste debout : L'avance de Lourdes est inexplicable, insondable, incompréhensible, ou elle se réalise par un agent surnaturel, supérieur à l'homme, maître des lois inconnes, l'Agent que nous appelons Dieu.

* * *

Et cette invincible conclusion resterait debout encore, si même, selon vos ambitieux espoirs, la science, dans dix, vingt ou trente ans, guérirait dans ses cliniques, les maux qu'à Lourdes on guérit et de la même manière. Même alors, les cures de Lourdes, scientifiquement démontrées et authentiquées par l'autorité religieuse, s'entend, seront et resteront des miracles. Il restera toujours vrai qu'à tel moment précis, à tel endroit déterminé, à Lourdes, depuis 1858, aucun moyen humain connu ne pouvait produire ces faits, que miracles nous appelons, et que, par une inéluctable nécessité, il intervenait là, et à cette époque, un agent supérieur, surnaturel, divin, pour suppléer à l'impuissance de la science humaine encore trop arriérée.

Plattez-vous de dérober à Dieu le secret des lois jusqu'à présent inconnues, vous n'empêchez pas qu'avant vos découvertes Il s'est passé de vous pour agir par Lui-même. Est-ce que, à raisonner par analogie, la vaccination anti-rabique de Pasteur, pour efficace qu'elle soit, a dépoüillé de son caractère miraculeux la cure d'hydrophobie pratiquée à Saint-Hubert, pendant dix siècles, sur tant de milliers de sujets?

Au demeurant, Dieu ne sera jamais sans témoignage ici-bas. Il restera toujours du miracle relatif, historique, parce que la science, même dans ses plus rapides essors, n'épuisera pas tout l'inexpliqué de la nature. Il restera toujours le miracle absolu, inégalable, dans cette sphère mystérieuse de la vie et de la mort que Dieu s'est réservée jalousement. Jamais l'homme ne ressuscitera un cadavre, ne se ressuscitera lui-même. Dieu seul crée la vie, et Lui seul peut la rendre.

Il est donc des faits transcendants, tels ceux qui se produisent au berceau du christianisme pour fonder la foi de l'univers, qui demeurent partout, toujours au-dessus de la puissance humaine et s'élèvent à jamais comme le signe perpétuel et infaillible de l'intervention divine.

— A quoi donc, dira-t-on, servent les miracles de Lourdes?

Une voix mystérieuse, infiniment douce et persuasive, celle de l'être de virginal beauté, d'idéale innocence, qui s'y est montré, sort de la grotte et répond : « Dieu est ici! »

Oui, là, à cette heure, la terre tressaille sous son souffle guérisseur. Là, par des faits irrefragables, dont plusieurs reconnus par l'autorité religieuse, Il intervient en personne Celui qui manie, au gré de sa bonté et de sa sagesse, les lois qui nous échappent pour produire des effets qui nous stupéfient.

Donc puisqu'il existe, le miracle est possible.

Donc l'Évangile qui relate les miracles du Christ est recevable.

Donc, puisque la critique, même indépendante, établit la valeur historique de l'Évangile, du même coup, elle établit la valeur divine du Christ, du même coup, elle donne à sa parole une valeur de vérité absolue à laquelle il faut croire et conformer sa vie.

Tel est le message de la céleste Ambassadrice, conquérante des esprits. Telle est la parole de salut qu'apporte à notre monde en détresse, l'invincible Apologiste. C'est ainsi que l'héroïque Judith de la foi tranche la tête superbe de l'Holopherne du rationalisme.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

La Sécurité

D'après un article de *** : Le Problème de la sécurité, dans Le Correspondant, du 25 novembre.

Le prestige séculaire de l'Europe s'effrite au fur et à mesure que se prolonge le régime d'armistice et non de paix véritable, qui, dure depuis sept ans déjà. Les peuples extra-européens s'insurgent l'un après l'autre, contre une suprématie matérielle et morale qu'ils estiment désormais déplacée. Marée montante qui gronde plus furieusement chaque jour...

L'heure n'est plus aux querelles intestines, car un nouvel ébranlement de l'Europe ferait sombrer la civilisation dont nous sommes les gardiens. Il convient d'améliorer les rapports de voisinage, en commençant par ceux de la France et de l'Allemagne.

Malgré l'insuccès des tentatives ébauchées dans ce sens depuis 1919, les peuples ont fini par se rendre compte qu'une paix durable était impossible sans concessions mutuelles.

Le traité de Versailles a été absolument impuissant à écarter de l'horizon européen une nouvelle menace d'agression, et il a fallu à la France sept ans et quelques aventures fâcheuses pour comprendre que l'intégrité de ses frontières ne pouvait résulter que d'un accord amiable avec l'Allemagne, premier terme, du reste, de l'indispensable rapprochement franco-allemand.

Le pacte rhénan, dont la garantie est certes préférable à toutes celles qu'on avait fait jusqu'ici miroiter aux yeux des Français, n'est qu'un commencement, non une fin. Leur devoir est du reste de travailler à une détente dans les relations entre les peuples français et allemand, quoiqu'il doive leur en coûter.

* * *

Les difficultés de l'application pratique du traité du 28 juin 1919 ont pris rapidement une telle ampleur que, à l'égard de la sécurité notamment, les Français sont tombés de mal en pis, pour se trouver finalement plus isolés que jamais devant une menace à échéance lointaine évidemment, mais absolument inéluctable.

Tout comme la délégation britannique à la Conférence de la Paix, le Président Wilson ne s'illusionnait ni sur la vertu du Pacte de la S. D. N., ni sur celle des clauses militaires du Traité, pour empêcher le Nord et l'Est de la France de se transformer en un nouveau champ de bataille. Comme le Rhin transformé en frontière ne leur agréait nullement, ils préférèrent proposer à la France leur assistance, dans le cas de tout acte non provoqué d'agression dirigé par l'Allemagne contre sa grande voisine à l'Ouest. Les traités qui réglaient les conditions de cette intervention furent bien signés à Versailles : il n'en resta rien à la suite de l'attitude du sénat américain.

Les termes dans lesquels les négociateurs anglais et américains avaient formulé leur offre de traités d'assistance établissaient l'incapacité formelle du traité de Versailles de donner tant soit peu confiance dans le maintien de la paix à une opinion publique justement rendue méfiante.

Passons donc successivement en revue la réaction, sur l'inviolabilité des frontières françaises, du désarmement allemand, de l'occupation de la rive gauche du Rhin, de la démilitarisation rhénane et, enfin, d'une intervention éventuelle de la S. D. N., en cas de menace de conflit.

1. Le désarmement allemand est, certes, fort avancé. L'effort des commissions de contrôle s'est porté non seulement sur la destruction effective d'énormes approvisionnements en armes et en munitions, mais aussi sur la destruction des machines permettant de les reconstituer. Les résultats obtenus sont fort importants ; et, pourtant, ce désarmement, si poussé soit-il, n'est et ne sera jamais qu'une certitude du moment. Ce serait folie, avec l'énorme capacité de production des industries métallurgiques et chimiques allemandes, de fonder la sécurité française sur la réalisation des clauses militaires du traité de Versailles à une certaine époque, et ce, d'autant plus que la pacification des esprits est à peine ébauchée et que la mentalité de la jeunesse intellectuelle allemande reste extrêmement inquiétante.

La prolifération de la population allemande et les possibilités de sa grosse industrie constituent, tout particulièrement, des armements « en puissance », incontrôlables par leur nature et plus dangereux, certes, que les mitrailleuses et les canons, encore dissimulés.

Il ne faut guère s'illusionner non plus sur le droit d'investigation dévolu, par l'article 213 du traité de paix, à la S. D. N. ; et il est permis de douter de l'efficacité d'opérations essentiellement limitées aussi bien dans leur objet que dans le temps, si on songe aux difficultés de toutes sortes rencontrées par les commissions de contrôle.

Le désarmement matériel de l'Allemagne, tel qu'il est prévu par le traité, n'a donc en lui-même qu'une efficacité très relative.

2. Occupation des territoires rhénans. Bien que, à s'en tenir à la lettre du traité de paix, l'occupation de la rive gauche du Rhin et des trois têtes de pont de Cologne, Coblenz et Mayence ne soit qu'une garantie de l'exécution du dit traité, la faculté que l'article 429 accorde aux Alliés de retarder l'évacuation définitive fait de l'installation des troupes alliées en Rhénanie un élément de sécurité. Le Rhin est, par lui-même, un obstacle dont le franchissement de vive force est une opération extrêmement délicate : il couvre ensuite les deux bastions naturels de la Gaule moderne, l'Eifel — qui comprend toute la région entre la Belgique, la Moselle et le Rhin, presque jusqu'aux portes de Cologne — et l'Hunsrück — ensemble de hautes croupes au sud de la Moselle.

Seulement, la solidité de la ligne du Rhin diminue au fur et à mesure que les années passent. L'évacuation de la zone de Cologne va rompre la continuité de l'obstacle présenté par le fleuve ; elle remettra à la disposition du Reich une région où les « facilités de mobilisation », pour parler comme le traité de Versailles, abondent et qui est, en fait, une place d'armes de premier choix. L'évacuation de Coblenz, cinq ans après, diminuera encore les bénéfices militaires de l'occupation, car Mayence pourra, à partir de ce moment, être coupée de toutes ses communications avec le territoire national.

Les avantages que la France retire de la présence de contingents alliés sur le Rhin sont donc réels, encore que « dégressifs ». Malheureusement, cette présence exaspère l'opinion allemande. Toutes les questions liées à cette occupation n'ont pas cessé un instant de soulever les protestations indignées des municipalités intéressées. Si les réclamations de quelques-unes peuvent se justifier, d'autres profitent pour protester des incidents les plus banals et les plus inévitables.

L'attitude française à l'égard du mouvement séparatiste a soulevé d'autres tempêtes, si bien que l'occupation est envisagée aujourd'hui par les Allemands comme une mesure intolérable. « Tant que des troupes étrangères occuperont le sol allemand, l'esprit de revanche ne disparaîtra pas », écrivait dernièrement le général von Deimling dans la *Frankfurter Zeitung*.

La question est sérieuse. Une politique d'irritation du sentiment patriotique allemand est tout simplement désastreuse, puisque dans dix ans — moins peut-être — la frontière française sera de nouveau ouverte à tous les vents.

3. Faudra-t-il compter alors sur les zones démilitarisées prévues par les articles 42, 43, 44 du traité de Versailles, pour briser l'élan éventuel de 11 millions d'Allemands mobilisables contre 5 millions de Français ? Cela est peu probable. Le seul moyen de faire des zones démilitarisées un véritable instrument de sécurité eût été d'y installer à demeure une sorte de gendarmerie internationale chargée de procéder, dans quelques cas bien déterminés, à la destruction immédiate des points dont l'importance stratégique ne peut faire aucun doute. Or, il ne semble pas qu'on se soit jamais orienté sérieusement dans cette voie.

4. Reste donc le Pacte de la S. D. N. Celle-ci a commencé par aborder le problème du désarmement, sans arriver du reste à aucun résultat concret. Ce n'est qu'à partir de la 3^e Assemblée qu'on y a parlé de sécurité. Aux délibérations de Genève, de 1924, les délégués français parvinrent à obtenir de leurs collègues britanniques l'approbation, préalable à toute séance plénière, d'une motion liant indissolublement les trois termes : arbitrage, sécurité désarmement. Le 6 septembre, le texte fut voté à l'unanimité ; il ne restait plus qu'à codifier les règles de son application. Ce fut l'œuvre du Protocole de Genève dont on connaît l'éphémère existence.

Il est inutile d'épiloguer là-dessus, puisque, quels qu'eussent été ses qualités, comme ses défauts, il n'a pas survécu au premier changement de ministère britannique. A l'orée de 1925, la France s'est trouvée avec l'occupation rhénane comme seule garantie de sécurité.

C'est alors que s'est produite la démarche allemande du 9 février portant proposition d'un Pacte occidental.

Il faut croire que le désir général de paix est bien intense pour qu'aucun des gouvernements intéressés n'ait cru devoir prendre la responsabilité de rompre, à quelque moment que ce fût, la chaîne des négociations auxquelles cette démarche donna naissance.

Le sentiment confus de la menace prochaine d'une calamité commune plus redoutable encore que la précédente a fini par engendrer un sentiment commun de protection assez violent pour montrer à la France l'inanité de la politique de contrainte; pour pousser la Grande-Bretagne au renouvellement et à la consolidation de l'entente cordiale; enfin, pour engager l'Allemagne à ne pas boudier à la première tentative d'union des forces nationales européennes.

Un pareil courant ne saurait se remonter.

Les textes signés sur les bords du lac Majeur sont clairs et suffisamment précis. La paix européenne devient une question d'honneur pour les Etats signataires. Cependant, toute une gamme de dispositions est prévue pour limiter les effets d'un conflit pouvant surgir à l'improviste. S'il y a agression, la garantie, c'est-à-dire l'intervention immédiate des Puissances garantes, joue automatiquement. Le pacte rhénan vise à la formation immédiate, automatique et certaine d'une coalition contre l'Etat qui sortirait de la voie pacifique pour se livrer à une agression armée.

Il est faux que, comme l'affirment des esprits chagrins, la France ait tout abandonné, à Locarno, pour ne rien obtenir. Avant comme après, les pauvres garanties de sécurité du traité de Versailles restent intactes. La convention franco-belge de 1920 se trouve renforcée. Les accords franco-polonais et franco-tchèque restent en vigueur.

Pour la première fois depuis la paix, la France tient une garantie effective d'intervention, sauvegarde on ne peut plus efficace, puisqu'il est aujourd'hui avéré que jamais l'Allemagne ne se serait lancée dans la guerre, en 1914, si elle avait pu prévoir l'intervention anglaise sur le Continent.

Si le pacte rhénan était avantageux pour l'Allemagne pourquoi les nationalistes de ce pays feraient-ils tant de tapage autour de sa ratification?

Le temps travaille, prétend-on, pour l'Allemagne; ne profiterait-il pas, plus encore, aux Polonais, alliés de la France, que leur très forte natalité transformera, en moins de dix ans, en une nation de premier ordre?

Les modifications apportées au régime d'occupation, dont on tire argument contre le pacte, ne résistent pas non plus à un examen objectif. Du reste, on ne saurait assez répéter que la cuirasse rhénane n'est pas éternelle. Puisque son efficacité diminue avec les années, on conviendra peut-être qu'une politique de détente et de collaboration est la seule qui soit aujourd'hui possible en Europe.

Une catastrophe n'est pas rendue impossible par le pacte; pourtant celui-ci la rend moins probable, ce qui est déjà fort appréciable.

La méthode de Locarno est la seule à permettre les rapprochements désirables, économiques et autres, dont l'ensemble constituera, à proprement parler, la paix.

Il n'y a pas Outre-Rhin, seulement des pangermanistes impénitents et gallophobes. Une bonne partie de la nation allemande désire, au contraire, loyalement une amélioration des rapports avec la France.

France et Allemagne recueilleront des avantages immenses en s'accordant pour faire cesser la guerre morale, qui a succédé à cinquante-deux mois de guerre sanglante.

Que l'Allemagne renonce solennellement à l'Alsace-Lorraine, geste nécessaire pour amener la détente définitive, seule capable d'assurer la sécurité de la France. Que celle-ci renonce définitivement, de son côté, à la méthode de prise de gages et consente à une certaine atténuation du régime d'occupation en Rhénanie. On ne saurait payer trop cher la possibilité de vivre enfin en Europe sans la crainte de voir, au plus banal des incidents, l'horizon s'embraser...

AUTRICHE

Son indépendance

D'après un article de Marc Henry : L'Indépendance de l'Autriche, dans la Revue mondiale, du 15 novembre 1925.

Le droit des petits peuples à disposer d'eux-mêmes est une formule trompeuse. Bien des erreurs flagrantes ont été commises au nom de ce principe hypocrite. Un coup d'œil jeté sur la carte permet de s'en convaincre.

Pour être indépendant, il ne suffit pas à un petit pays environné de nations plus puissantes, de se réclamer d'un simple postulat idéologique, il faut être fort, si ce n'est militairement, du moins géographiquement, économiquement ou ethniquement.

Pour être indépendant, il ne faut pas végéter à la faveur d'une tutelle étrangère et par la grâce de tiers. Nous assistons à un spectacle de ce genre avec l'Autriche.

Depuis quelque temps, nationalistes et social-démocrates autrichiens rivalisent de zèle pour rattacher l'Autriche au Reich. La presse française s'en émeut; et il est évident que la France a tout à redouter de la reconstruction du bloc germanique vers les Balkans et le Proche-Orient.

Que l'Allemagne essaye par tous les moyens de profiter des fautes commises par les vainqueurs, afin de récupérer sur un point ce que la guerre lui a fait perdre sur d'autres, voilà qui est naturel et logique. Et il faut avouer que les Alliés ont tout fait pour faciliter à l'Allemagne la réalisation de son programme. On a commencé — première faute capitale — par détruire l'Empire des Habsbourg. On a créé une Autriche artificielle, incapable de vivre, erreur d'autant plus grande, que la mentalité autrichienne est très différente de la mentalité allemande.

On pouvait, sans doute, profiter de la victoire pour faciliter la réalisation des aspirations nationales des peuples « opprimés » de la double monarchie, mais il était possible de le faire dans le cadre économique existant, au lieu de créer de nouvelles frontières, de nouvelles monnaies et de nouveaux irrédentismes.

En 1919, les Alliés ont doublement achevé l'œuvre de Bismarck au seul bénéfice de la Prusse et de Berlin, en respectant la prépondérance de la Prusse en Allemagne, en accroissant ainsi la centralisation prussienne du Reich, enfin en débarrassant l'Autriche de tous les éléments étrangers, en l'appauvrissant, en la livrant sans défense aux appétits de l'Allemagne et aux rancunes de ses nouveaux voisins.

Dorénavant, il n'y avait que deux alternatives possibles : ou bien aider financièrement l'Autriche; ou bien, dès le début, ressouder économiquement et financièrement « toute cette limaille danubienne », imposer à Prague, à Budapest, à Belgrade, à Bucarest un programme de confédération danubienne, susceptible de faire bloc contre le réveil germanique.

La S. D. N., si elle a réussi à assainir les finances autrichiennes, a été impuissante à conjurer le marasme économique, le chômage, la disette d'argent frais, en un mot, les conséquences inévitables du découpage maladroit effectué à Saint-Germain.

On a négligé aussi la grande idée de la tradition catholique, pétrisuse de mentalités, d'habitudes séculaires, cette tradition qui apparente inconsciemment le paysan breton au paysan magyar, dans ce geste simple et significatif : la croix tracée hâtivement de la pointe du couteau sur le pain frais : lier bénévole et fortuit, autrement puissant que la phraséologie démagogique des internationales ouvrières...

La seule solution conforme aux intérêts de la France eût été la révision radicale et rapide de la politique maladroite inaugurée à Saint-Germain. L'avènement au pouvoir des chrétiens-sociaux, les loyaux efforts de Mgr Seipel, pour conformer l'existence de

l'Autriche aux clauses des traités, la débâcle financière allemande et le gâchis politique allemand avaient retardé l'éclatement de la crise; mais, aujourd'hui, l'Allemagne reprend sa marche en avant. Les révisions dont la France n'avait pas su prendre à temps l'initiative lui seront imposées par d'autres, donc à son détriment...

Elle est lasse et n'a plus la liberté de ses mouvements. Mais l'Autriche, absorbée par le Reich, c'est la reprise victorieuse du *Drang nach Osten*, c'est la dislocation de la Tchécoslovaquie, c'est une menace pour la Yougoslavie (dans ces deux pays, il y a de fortes minorités allemandes), c'est l'épée de Damoclès suspendue sur la Roumanie, c'est la possibilité d'une revanche hongroise...

Les Autrichiens n'ont jamais aimé les Allemands; mais nécessité fait loi, ils céderont à la nécessité, s'il le faut...

Au fond, le pivot de la politique continentale française est à Vienne, et la sécurité de ses marches de l'Est est plutôt subordonnée à l'existence d'une Autriche autonome et viable qu'à la conclusion fallacieuse d'un pacte rhénan.

JAPON

La politique navale

D'après un article d'Hector C. Bywater : La Politique navale japonaise, dans *The Nineteenth Century*, de novembre 1925.

Les Anglais se sont toujours intéressés tout particulièrement à la marine japonaise.

Le problème de la défense nipponne est très ressemblant au problème correspondant britannique.

La plupart des bâtiments qui ont triomphé au Yalou et à Tsoushima, étaient de construction anglaise, et beaucoup d'officiers japonais avaient fait leurs études au Collège des cadets, à Tokio, sous la direction d'officiers de la marine britannique.

Les sentiments d'amitié et d'admiration pour le Japon, si prononcés en Angleterre aux beaux jours de l'alliance, n'ont pas disparu. On y est toujours animé d'une foi robuste en la permanence de la bonne volonté nipponne.

C'est parfait; mais en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada même, l'idée du Japon ennemi futur, ne représente rien de fantastique. On y suit ses préparatifs militaires avec moins de complaisance qu'en Angleterre; et, sous ce rapport, il y a certainement une différence d'opinion entre les points de vue britannique et dominionnal. Du reste, des mesures comme la poursuite des travaux ayant pour objet de faire une base navale de Singapour, le renforcement des escadres de Chine et des Indes orientales, surtout le choix de Malte comme quartier général des plus puissantes escadres britanniques de combat, démontrent que la Grande-Bretagne commence à tenir compte de la mentalité qui prédomine dans les Dominions. Au Japon, tout cela ne passe pas inaperçu et est, de la part de la presse, l'objet de commentaires d'une franchise gênante.

Il est regrettable que ces mesures aient été suivies d'actes, comme les grandes manœuvres navales américaines aux îles Hawaï et la visite de la flotte de guerre des Etats-Unis en Australie. Une partie, tout au moins de la presse japonaise, n'a pas manqué d'en prendre ombrage. Il est difficile de juger de la sincérité de ces appréhensions, le gouvernement nippon, tout comme d'autres, n'hésitant pas à recourir à l'aide de la presse, lorsqu'il désire voir sa politique bénéficier de l'appui populaire. Et, depuis la Conférence de Washington et son «*Traité des Cinq Puissances*», interprété, par l'opinion, de façon naturelle, mais éronnée, le ministère japonais de la marine doit défendre tous les ans son

budget avec bec et ongles. Malgré la réduction, qui a été le résultat de la Conférence de 1921, l'Empire du Soleil-Levant dépense toujours, pour sa marine, 15 % de son budget, alors que l'Amérique n'en débourse que 8 ou 9, et la Grande-Bretagne 7. Le ministère de la Marine a victorieusement tenu tête à toutes les tentatives ultérieures de réductions.

Aujourd'hui même, il tâche d'imposer au cabinet un nouveau programme de constructions navales, lequel nécessitera des dépenses s'élevant à 16 millions de livres sterling. La presse, d'abord réservée, paraît avoir été impressionnée par les manœuvres des îles Hawaï et la visite de la flotte américaine à Sydney et à Melbourne, et appuie énergiquement le projet.

Il semblerait, de prime d'abord, que c'est la concurrence avec les autres puissances qui force de Japon à procéder, à son tour, aux armements navals. La question mérite d'être examinée de plus près.

A la veille de la Conférence de Washington, le Japon travaillait à un programme naval dit des «*deux huit*», programme qui lui aurait permis de maintenir, de façon permanente, une flotte de huit cuirassés et de huit croiseurs de combat, tous du type le plus moderne. A cette flotte venaient s'ajouter de nombreuses unités auxiliaires. La Conférence s'étant réunie, le Japon consentit à supprimer quatorze grandes unités de combat. Le programme naval de juillet 1922 était diminué de trente-huit unités; et le monde invité à admirer la nature radicale des réductions nipponnes. En réalité, elles étaient beaucoup moins considérables, et pour les sous-marins seuls, il y avait une diminution sérieuse de tonnage (13,529 tonnes). Diminution qui équivaut à deux croiseurs légers seulement.

La prétention des publicistes japonais que leur pays serait le seul qui, au cours des trois dernières années, n'aurait pas songé à augmenter sa puissance navale, n'est donc qu'un pur sophisme. Mais, d'autre part, comment ne pas sympathiser avec l'effort nippon tendant à conserver la puissance navale japonaise dans les conditions nouvelles créées par les accords de Washington? Presque tous les arguments employés en faveur d'une flotte britannique adéquate, sont applicables au cas du Japon.

Il est deux éventualités que ce pays ne tolérerait certainement pas : empiètements de nature précise sur sa situation privilégiée dans certaines parties de la Chine; création de bases navales à proximité de ses côtes ou de ses principales lignes de communication maritime. Ici, les stipulations du *Limitation Treaty*, signé à Washington, ont certainement contribué à apaiser les appréhensions japonaises; elles ont, en plus, rendu une guerre dans le Pacifique moins probable, en multipliant les difficultés d'ordre physique. Somme toute, les avantages que le Japon a tirés de cet accord sont éminemment appréciables. Ni Manille, ni Guam, ni Hongkong ne constituent, pour lui, une menace sérieuse; et les bases navales étrangères les plus proches de l'Empire du Soleil Levant : Hawaï et Singapore (Wladivostok ne compte plus) en sont éloignées de plusieurs milliers de kilomètres.

Le Japon est donc garanti contre une attaque sérieuse par mer : voilà pourquoi, il se contente d'une flotte de combat sans importance.

La saisie d'une île à proximité de ses côtes, île servant ensuite de base navale provisoire à l'ennemi, est-elle possible? Le major-général Lejeune, commandant du *Marine Corps* des Etats-Unis, s'est prononcé, non sans candeur, pour l'affirmative, dans sa déposition devant le Comité naval de la Chambre des représentants américaine. En réalité, un doute à ce sujet est permis; du reste, des indices sérieux indiquent que les stratèges nippons ne perdent pas de vue pareille éventualité.

Revenons aux constructions navales. Voici les chiffres relatifs aux unités de combat mises en chantier par les principales puissances navales, depuis l'armistice. Empire britannique : 5 croiseurs, 2 contre-torpilleurs, 2 sous-marins.

Pour le Japon, la France, l'Italie et l'Amérique, les chiffres correspondants sont, respectivement : 19 — 54 — 45; 5 — 24 — 23; 2 — 21 — 4; 10 — 94 — 33.

Les Japonais relèvent à ce propos que les flottes britanniques et américaine s'étaient sensiblement accrues au cours de la grande guerre, qu'il en avait été autrement pour le Japon. Cette argumentation est fondée, en partie tout au moins.

Des dix grandes unités de combat, deux seulement sont d'un type postérieur à la bataille du Jutland (1916). Viennent ensuite

quatre cuirassés plus anciens, mais encore fort bons. Les quatre autres sont des croiseurs de combat, type *Tiger*. Ceux-ci ne semblent pas valoir grand'chose.

En ce moment, le Japon met la dernière main à deux porte-avions, dépassant, comme dimensions, tout ce que, sous ce rapport, la Grande-Bretagne a, jusqu'ici, produit. La question de savoir jusqu'à quel point ces porte-avions constituent, ce qui s'appelle un bon placement, est toujours débattue.

Le Japon est aussi en train de construire une imposante escadre de croiseurs, estimant, sans doute, que leur rôle dans la future guerre sera considérable. Vingt-cinq croiseurs ont été construits ou commencés au courant des dernières huit années. Les plus puissants sont de 10,000 tonnes.

Le nombre de contre-torpilleurs, en construction, construits ou projetés, est d'une centaine; celui des sous-marins, construits ou autorisés depuis Washington, n'est que de cinquante-trois; il convient d'y ajouter vingt-six vieux. Cette branche paraît avoir réalisé, depuis 1922, des progrès très sérieux. Les accidents ont été nombreux; les sous-marins ne s'exercent pas moins de façon incessante et dans les conditions les plus ardues.

Aujourd'hui, le Japon produit, en fait de matériel naval, tout ce dont il a besoin. La flotte est maintenue dans un état d'« efficacité » complète. Les officiers sont entièrement absorbés par leur métier. Les matelots sont bien éduqués et pleins de zèle. La plupart des hommes sont des volontaires, s'engageant pour une durée de six ans. Le courage et la discipline des marins japonais ont été abondamment démontrés par les guerres de 1894-95 et de 1904-1905. Les unités sont toujours prêtes pour l'action. Le personnel est très nombreux.

Il ne semble pas que, quoiqu'on pense, la flotte nipponne ait été affectée de façon permanente par le grand tremblement de terre de 1923. La plupart des dommages subis ont été réparés. De nouvelles réserves de combustible ont été accumulées, les docks de Yokosuko réparés, etc. La puissance navale nipponne n'a pas décliné à la suite du cataclysme; elle a même bénéficié des améliorations apportées à ses docks, etc, ayant souffert du terrible événement du 1^{er} septembre 1923.

Pourquoi le Japon persiste-t-il dans des armements navals aussi imposants et aussi coûteux? La composition actuelle de la flotte nipponne exclut toute idée d'agression; impuissante à s'attaquer aux îles Hawaï ou à l'Australie, cette flotte n'en régné pas moins sur ses propres eaux, et est à même de repousser toute agression se produisant, dans les circonstances actuelles, dans le secteur nord-est du Pacifique. La puissance navale de l'Empire nippon exerce donc une influence d'ordre local et a, pour objet, de protéger ses intérêts locaux et, avant tout, chinois. La flotte japonaise, écrivait, il y a quelques années, le *Japan Chronicle*, a pour unique objet de permettre au Japon d'agir sur le continent asiatique et de mettre le monde en présence de faits accomplis. L'expansion de la flotte n'a pas de but agressif.

A cet effet, la flotte japonaise est déjà plus qu'adéquate.

Finissons par cet extrait d'un journal de Kobé :

« Le Japon est, aujourd'hui, la troisième puissance navale du monde. Peut-être est-il la seconde puissance militaire. Du point de vue de la puissance militaire et de la puissance navale prises ensemble, il ne le cède à personne. Impossible de parvenir, dans le monde, à une pareille situation sans être regardé avec crainte et appréhension. »

Toute demande de changement d'adresse
doit être accompagnée d'un franc
en timbres-poste.

Catholiques Belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la plus informée

Soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

Catholiques que les devoirs professionnels absorbent tout le jour et qui n'avez que très peu de loisirs, tenez-vous au courant des luttes d'idées, des problèmes religieux, politiques, sociaux, littéraires, scientifiques, économiques du monde contemporain.

Lisez-nous et faites-nous lire

Abonnements :

Un an, 25 francs,

six mois, 15 francs.

Numéro spécimen sur demande

DEVEZ MEMBRES DU CERCLE SAINT-CAPISTRAN
 Cotisations pour 1926 : 5 frs. Membre protecteur : 12 frs. Membre d'honneur : 20 frs.
 La carte de membre donne entrée aux conférences. N° specimen de la REVUE sur demande.
 PUBLICATIONS D'ACTUALITÉS QUI ONT LEUR PLACE INDUQUÉE DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES

LA LECTURE AU FOYER
 SOCIÉTÉ D'ÉDITION, 15, RUE VANDERLINDEN, BRUXELLES.
 Chèques Postaux 80.217. Téléphone 59896.

| | |
|--|---------|
| Marcel Anclaux. — <i>Un martyr national. Ph. Bauq.</i> 1 hors-texte. fr. 5.00 | |
| Léon Arendt. — <i>Christ de Limpas.</i> 23 h.-t. 3 ^e éd. revue 11'-20" mil | » 4.00 |
| Ignace Beaufays. — <i>Aux premiers jours de l'Église.</i> 6 h.-texte. | » 7.50 |
| — <i>Aux premiers jours de l'Église.</i> 11, 5. Paul. 5 hors-texte | » 7.50 |
| — <i>Aitances de l'Asie dans le P. Valentin Paquet.</i> 4 h.-texte | » 1.00 |
| — <i>Le chemin de la croix.</i> 4 hors-texte. | » 2.50 |
| — <i>Idéal d'Israël et Juifs modernes.</i> 7 h.-texte. | » 1.00 |
| — <i>Œuvre de Mahomet.</i> 11 h.-texte. | » 1.00 |
| — <i>Royonnement virginal de Ste Thérèse de Lisieux.</i> 5 h.-t. | » 1.00 |
| — <i>Témoignage évangélique.</i> 1 h.-texte. | » 1.00 |
| Georges Blondel. — <i>La question rhénane.</i> | » 1.00 |
| François Braun. — <i>Les Dominicains.</i> | » 2.00 |
| Cte Carton de Wiart. — <i>Congo d'aujourd'hui et de demain.</i> 25 h.-texte | » 1.00 |
| Cte Carton de Wiart, J. Renkin, Général Baron Jacques, Th. Gollier, Cte R. de Briey. — <i>Trentenaire du « Rerum Novarum »</i> | » 1.00 |
| Alfred Cauchie. — <i>Godtfrid Korth.</i> 1 h.-texte. Luxe, fr. 5; ordin. | » 3.50 |
| — <i>Cardinal Newman.</i> 1 h.-texte. Préf. Léon Van der Essen | » 1.00 |
| Gérard Cooreman. — <i>L'Industrie, force nationale.</i> | » 1.00 |
| Comte Renaud de Briey. — <i>Les Actions de travail.</i> | » 1.00 |
| — <i>Missions d'Afrique.</i> | » 1.00 |
| — <i>Croquis de guerre.</i> 7 hors-texte | » 2.50 |
| Charles Declaremont. — <i>Problème du salaire.</i> Préf. P. Ruten. | » 1.00 |
| Léon de Kerval. — <i>Le moine guerrier S. Capistran.</i> 1 h.-texte. | » 5.00 |
| Vic ^e Ch. du Bus de Warnaffe. — <i>De la barbarie à la décadence.</i> <i>Les tribulations d'un intellectuel en Germanie.</i> 6 h.-texte. | » 1.00 |
| — <i>Notre Patrie. Derrière les fils de fer.</i> | » 1.00 |
| Théophile Collier. — <i>La création. Pourquoi brûler nos morts?</i> | » 2.00 |
| — <i>Les défaillances de notre enseignement. Comment y remédier?</i> | » 3.50 |
| — <i>La réforme scolaire.</i> | » 1.00 |
| Georges Gouau. — <i>Rôle civilisateur des missionnaires.</i> | » 1.00 |
| Léon Hennebicq. — <i>La marine, force nationale.</i> | » 1.00 |
| Hyaïnthe Housiaux. — <i>L'agriculture, force nationale.</i> | » 1.00 |
| Baron Houtart. — <i>Notre situation financière.</i> | » 2.00 |
| Arthur Janssen. — <i>Les Danses modernes.</i> | » 1.00 |
| Mer Laminne. — <i>La religion, force nationale.</i> | » 1.00 |
| Mgr Lamy. — <i>Les Chanoines Prémontrés.</i> | » 1.00 |
| Joseph Lebon. — <i>Débats de Topologie dans l'Église.</i> | » 2.00 |
| — <i>Premières conférences armenes.</i> | » 1.00 |
| Edouard Ned. — <i>Les Martyrs de Latour.</i> | » 2.00 |
| P. M. Piette. — <i>Réaction de Wesley dans l'évolution du Protestantisme</i> — <i>Le Cercle St-Capistran. Initiatives, organisation, activité</i> | » 25.00 |
| R. Rome. — <i>Un semeur de sainteté. S. François d'Assise et son œuvre</i> | » 2.00 |
| Jean Vitschaerts. — <i>L'art du roman.</i> | » 1.00 |
| L. Van der Essen. — <i>La Belgique dans le royaume des Pays-Bas</i> — <i>Révolution belge et origines de notre indépendance.</i> 14 h.-t. | » 2.50 |
| — <i>Les Italiens en Flandre.</i> | » 2.00 |
| Norbert Walliez. — <i>Le commerce, force nationale.</i> | » 1.00 |
| Odilon Wiaux. — <i>La Chine religieuse.</i> 13 h.-texte. | » 1.00 |

La série complète de 46 livres et brochures, net 80 fr. - 5 séries : 350 fr.
 La Revue des Conférences du Cercle St-Capistran (10 n° par an) fr. 5.00



COMPTOIR D'OPTIQUE 

Maison BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTÉRIE — ORFÈVRERIE

Décoration 

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.
26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

POUR LE NETTOYAGE
DE VOS APPARTEMENTS! Employez

L'électro MARELLI

Aspirateur

à roulements à billes
Prix : 695 francs

DEMANDEZ-NOUS
BROCHURE ET
DÉMONSTRATION
GRATUITE

BEIRLAEN & DELEU
14, rue Saint-Christophe
BRUXELLES

COUVERTS

CHRISTOFLE

ORFÈVRERIE

EXIGEZ CETTE MARQUE ET LE NOM  **CHRISTOFLE**

SUCCURSALE DE BRUXELLES
58, RUE DES COLONIES

TÉLÉPHONE : 177,87

GASTON PHILIPS & C^{ie}

OPÉRATIONS COURANTES

Exécution des ordres de Bourse au comptant et à terme à Bruxelles, au courtage officiel, et aux Bourses étrangères aux meilleures conditions.

PAYEMENT DES COUPONS

PRÊTS SUR TITRES

Souscriptions sans frais à toutes les émissions. — Renseignements sur toutes valeurs cotées et non cotées. — *Vérification des titres.* — *Toutes opérations de banque et de change.* — *Correspondants sur toutes les principales places étrangères.*

BANQUE ET CHANGE

RUE MONTOYER, 4, BRUXELLES

Téléphones : Direction 352.02 Bureaux 3 388 - 319,92
Adresse télégraph. : PHILTON-BRUXELLES
Compte chèques postaux n° 7983

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

SALLE MOMMEN

37, rue de la Charité, BRUXELLES

EXPOSITION PERMANENTE D'ŒUVRES D'ART

MAGASIN de vente de tous les articles pour les Beaux-Arts.

FABRICATION de toiles, couleurs et matériel pour Artistes-Peintres,

SPECIALITÉ : Emballage, transport et restauration d'œuvres d'art. — Gardiennat.

CORONA

DEPUIS 18 ANS

ELLE MONTRE LE CHEMIN DU
PROGRÈS

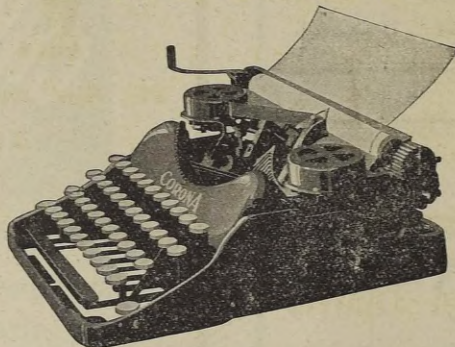
La CORONA-QUATRE

dernière création de la Famille CORONA, est la première machine à écrire qui, sous une forme portable, offre tous les avantages d'une grosse machine de bureau, tout en coûtant

40 % moins cher.

La CORONA-QUATRE

est unique dans son genre, elle est sans concurrence.



La CORONA-QUATRE

Clavier STANDARD à 4 rangées de touches.

Ruban STANDARD de 11 mètres.

Chariot de 25 centimètre.

Vitesse illimitée.

Gr^{de} puissance de frappe.

Touche léger. Marche silencieuse.

SOLIDITÉ à toute ÉPREUVE

attestée par 18 années de succès et près d'un MILLION de références.

DEMANDEZ CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT aux Agents Généraux pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg :
ÉTABLISSEMENTS O. VANHOECKE, 45, Marché-au-Charbon, 45, BRUXELLES

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62, Etterbeek.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Sainctelette, 26, Mo-Place Liedts, 18, Schaerbeek
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◊



◊
Faces à main
—
Articles de luxe
et
ordinaires
◊

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS | Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2 BEROHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

P. B. P. PETIT-BEURRE P. B. P. LA REINE P.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche.

C^{ie} française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, place de Meir, Anvers.

Maison fondée en 1878 **VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs****François VAN NES Successeur**

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPLETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Lui : Poly, Poly.
Perroquet : Flor, Flor,
Elle : Que dit-il?
Lui : En se mirant il dit : Poliflor, l'encaustique excellent que nous employons toujours p^r nos parquets et meubles.

Fabrique par :
THE NUGGET POLISH C^o
of Belgium

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Écuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS